6ème ANNEE — PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 22 FEVRIER — No. 50

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada)....... $1.60
Un an (Etranger) fr7 50 $1.50

ANNONCES
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subsequentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - - .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION: 405, 13ème RUE
ADMINISTRATION: 1303, 4ème Avenue Ouest, Prince-Albert, Sask.
Téléphone 2964

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., *Directeur* — PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE LTÉE. — J.-P. DAOUST, *Gérant*

Chers lecteurs,

L'idée en marche

Les idees de réveil et d'organisation en matière scolaire font peu à peu leur chemin. De ce temps-ci, elles avancent même à grands pas. Il est certain que l'intérêt soulevé par la convention des commissaires d'école aura contribué pour une bonne part à secouer l'apathie de quelques-uns. Il semble même que nous soyons à la veille d'adopter de concert les mesures pratiques dont nous attendons le salut.

On lira plus loin le compte rendu d'une importante assemblée régionale de commissaires d'école tenue à Vonda, à laquelle six districts scolaires se trouvaient représentés. La question de l'enseignement du français y a été discutée avec beaucoup de compétence et les délégués ont adopté à l'unanimité une résolution très sage qui trace le programme rationnel de l'école bilingue et assure à cette dernière une pleine efficacité.

L'idée mise en avant à cette réunion de Vonda, il n'est pas un Franco-Canadien tant soit peu éclairé qui ne l'approuve et ne souhaite ardemment la voir aboutir. Le moment est donc venu de la soumettre à tous les groupes français, de l'examiner à fond en toute sérénité d'esprit et de voir aux moyens d'en amener la réalisation.

Réunir des délégués de tous les districts scolaires franco-canadiens de la province, c'eût été une chose jugée tout à fait impraticable il y a quelques semaines seulement; mais la convention de Régina nous fournit une occasion exceptionnelle que nous ne saurions laisser passer. Nous sommes dès maintenant assurés que la grande majorité de nos centres franco-canadiens y seront représentés. Rien de plus simple et de plus naturel que d'organiser une assemblée spéciale à laquelle nos commissaires d'école seront invités à discuter ensemble les questions particulières qui les intéressent comme Franco-Canadiens. Après avoir envisagé le problème scolaire du point de vue de l'intérêt général, en parfaite harmonie avec leurs collègues de toutes origines, ils l'envisageront du point de vue de leurs intérêts nationaux à sauvegarder.

La loi de la province autorise l'enseignement du français à l'école, concurremment avec celui de l'anglais. Il s'agit de régler de quelle manière ce double enseignement doit être conduit pour devenir efficace; il s'agit de conclure un accord à ce sujet avec le ministère de l'Instruction publique: c'est la grande question qui se pose pour nous actuellement.

Il n'y a, bien entendu, dans cette démarche des Franco-Canadiens, aucun désir d'inutile provocation. C'est dans des dispositions toutes pacifiques que les délégués de nos districts scolaires se préparent à prendre le chemin de Régina. Ils veulent simplement assurer à leurs enfants les bénéfices de l'éducation bilingue, que leur accorde la loi et que les meilleurs esprits reconnaissent d'ailleurs comme indispensable dans ce pays.

A la veille de ce congrès improvisé des commissaires d'école franco-canadiens de la Saskatchewan, qui sera le premier du genre, nous osons formuler un vœu: celui de le voir s'établir comme une institution permanente, un organisme actif de notre vie nationale, qui sera pour nos enfants une source de bienfaits inappréciables, et pour notre race, un gage précieux de survivance.

Le service national à l'oeuvre

Les directeurs du Service National qui viennent de terminer une longue session à Ottawa ont adopté d'importantes résolutions.

En résumé, ils veulent: la mobilisation pour le service en territoire canadien par l'application de l'acte de la milice; l'adoption du système du service national afin de fournir à la terre les bras qu'elle demande pour la production; un recensement de tous les soldats actuellement au front afin de connaître quel était leur emploi dans la vie civile; l'emploi du travail féminin dans les fabriques de munitions.

Actuellement, la main d'œuvre féminine est beaucoup employée dans les fabriques de munitions et c'est l'intention du Bureau de veiller à ce que l'emploi soit accordé à celles qui en ont besoin pour gagner leur propre subsistance; les directeurs considèrent que l'époque du travail "patriotique" dans les fabriques est passée et que les femmes qui n'ont pas besoin de travailler pour gagner leur vie devraient céder leur place à celles qui sont dans la nécessité.

On recommande encore que la Croix Rouge veille au bien-être des familles des soldats, surtout de celles qui sont dans le deuil.

La rareté de la main d'œuvre dans l'ouest présente une situation extraordinaire; il y a un besoin de 15,000 hommes et la superficie en culture comprendra 375,000 acres de plus que l'an dernier.

Les directeurs sont d'avis que ce manque peut être comblé au moyen de trois sources: 1) des villes et des villages où les hommes ne peuvent faire le service militaire, 2) de la province de Québec où la main d'œuvre est surtout apte à développer les terres et à aider la production, 3) des Etats-Unis.

Pas de titres héréditaires

M. Rowell, chef libéral de l'Ontario, s'est élevé à la Chambre contre certains honneurs conférés aux Canadiens:

"J'ose penser et dire que nous n'améliorons aucunement les conditions du Canada, pays si démocratique, en y introduisant des titres héréditaires, comme l'est celui de baron, titres qui entrent en contradiction avec la politique et l'esprit du pays et formeront ici des castes.

J'espère que ce titre de baron sera le dernier à être conféré au Canada. Il me semble que lorsque nous bataillons pour la démocratie, les vieux pays devraient le comprendre plutôt que de vouloir transplanter chez nous le vieux système féodal."

Les Franco-Canadiens et la Convention des Commissaires d'école

Tous les centres franco-canadiens de la Saskatchewan prennent un vif intérêt à la Convention des commissaires d'école qui va se tenir à Régina les 27 et 28 février. La grande majorité d'entre eux a décidé de s'y faire représenter. Nous n'avons publié que les noms des délégués dont la nomination officielle nous a été notifiée. Il est bon de dire qu'une foule de paroisses que nous n'avons pas mentionnées auront elles aussi leurs délégués. Citons entre autres, pour compléter la liste déjà donnée, les suivantes qui nous ont fait part de leur intention: Arborfield, Cantal (quatre délégués), Saint-Hubert, Val Marie (deux délégués) Sainte-Marthe de Rocanville.

Le délégué d'Arborfield sera M. Théodore Lalonde, de la commission scolaire de Goyer.

On peut donc prévoir que l'élément français sera représenté dans une honorable proportion à cette convention. Puisse-t-il y faire bonne figure et travailler au mieux de nos intérêts!

Pour la prohibition générale

On a annoncé au congrès de tempérance de l'Alberta qu'une grande campagne de prohibition est à s'organiser par tout le Canada. On va demander au Parlement fédéral de créer une loi dite "mesure de guerre" par laquelle la fabrication et l'importation des liqueurs seront absolument défendues; après la guerre, au moyen d'un referendum, on cherchera à établir une prohibition permanente.

Si le gouvernement le préfère cependant il peut demander un referendum au mois de juin et la loi deviendrait effective trois mois après.

On est à préparer des pétitions à cet effet, pétitions qui vont être distribuées dans la province de l'Alberta et dans tout le Canada.

On réorganise la Milice

Un projet est en voie de réalisation pour réorganiser la milice canadienne afin de relever de leurs fonctions les soldats qui sont employés à la garde des ponts, des canaux et autres ouvrages stratégiques au pays.

Il est fortement question aussi que le département de la milice va réformer ses régiments et que sur un ordre en conseil, il enverra de l'autre côté les hommes dont on aura besoin pour combler les vides dans notre armée.

On sait que la loi pourvoit à ces mesures et que le gouvernement peut, à tout moment, décider de mobiliser la milice et de l'envoyer participer aux guerres de l'empire en dehors du Canada; il suffit de dire que par ce moyen on travaille à la défense du pays.

Depuis la participation du Canada à la guerre du Transvaal, cette clause a été incluse dans les lois du pays.

Le R. P. Hugonard

La semaine prochaine, nous publierons *in extenso* l'éloge funèbre du R. P. Hugonard, prononcé par S. G. Mgr Mathieu aux funérailles du missionnaire vétéran.

SIMPLES NOTES

Il n'y a pas que les journaux français de l'Ouest à augmenter le prix de leur abonnement. Les journaux anglais de Winnipeg et de Saskatoon en font autant. Ceux d'Ottawa les avaient déjà précédés. Et tous les autres en viendront là d'ici peu.

* * *

La Saskatchewan possède une assemblée législative composée d'agriculteurs. Trente-sept de nos députés, sur cinquante-quatre, s'adonnent plus ou moins aux travaux des champs. L'autre jour la chambre n'a siégé que quinze minutes, plusieurs ministres étant retenus à la convention des Grain Growers.

* * *

Un correspondant de l'Action française s'élève avec raison contre l'usage qui s'est introduit chez nous d'écrire Canadien-français *avec un trait d'union et un f minuscule. On ne saurait trouver aucune raison, en effet, qui justifie cette orthographe fautive.*

Mais le correspondant de la revue montréalaise s'abuse évidemment, quand il dit; "L'usage en France est d'écrire avec deux majuscules."

Il est pourtant facile de se rendre compte que l'usage général en France, au contraire, est d'écrire Canadien français, *sans trait d'union et avec un f minuscule, en faisant du second mot un adjectif. Ceux qui écrivent* Canadien-Français *ne forment qu'une très petite exception et il est bon d'ajouter que c'est chez nous qu'ils sont venus cueillir cet anglicisme plus ou moins déguisé.*

* * *

L'honorable Joseph Bernier vient d'être fait lieutenant-Colonel honoraire de la Milice canadienne et major pour service d'outre-mer. Il revêtira l'uniforme et entrera en fonction immédiatement.

* * *

Par suite de l'insuffisance des moyens de transport, la disette de charbon sévit sur plusieurs points de l'Est, entraînant les plus fâcheuses conséquences. C'est ainsi que l'Université de Toronto a dû fermer ses portes et que les écoles séparées d'Ottawa sont à la veille d'en faire autant si la situation ne s'améliore pas sans retard.

* * *

La Grande Bretagne dépense actuellement vingt-huit millions de piastres par jour pour la guerre; son armée est quatorze fois plus considérable qu'au début des hostilités.

* * *

L'ironie des noms.

L'une des premières victimes des Allemands depuis la rupture des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et l'Allemagne, se nomme Georges Washington.

* * *

Un directeur d'école à Saskatoon a remarqué que ce sont les élèves qui ont l'habitude de lire les journaux qui font le plus de progrès. Faut-il donc, oui ou non, mettre les journaux entre les mains de nos écoliers? Grave problème qu'il ne nous appartient pas de résoudre.

* * *

La "National German-American Alliance" fait un acte officiel de patriotisme américain en décidant de verser à la Croix-Rouge américaine le fonds de secours collecté pour l'Allemagne.

L'enseignement bilingue dans la Saskatchewan

Importante assemblée des commissaires d'école de la région de Vonda.—Pour rendre l'enseignement bilingue efficace, il faut commencer par la langue maternelle.

(De notre correspondant spécial)

Vonda.—Le 10 courant, un congrès régional des commissaires d'école des districts avoisinants s'est tenu ici, pour discuter certaines questions scolaires en vue de la prochaine convention de Régina. L'assemblée eut lieu dans l'école séparée de Vonda, sous la présidence de M. l'abbé A. Louison. Les districts suivants se trouvaient représentés: Vonda, St. Denis, Casavant, Grierson, Dinel et Buffer Lake.

Dès le début, l'assemblée se prononça unanimement sur l'opportunité d'envoyer un délégué par district scolaire à la convention des commissaires d'école de Régina.

M. le docteur J. Doiron, fit ensuite des remarques fort à propos sur la question du français d'après la loi de cette province, et du parti que l'on peut tirer de la loi pour l'enseignement de notre langue. L'orateur se prononça énergiquement, comme il convenait, contre l'opinion de ceux qui voudraient qu'une seule langue soit enseignée dans les écoles de cette province.

Cependant, ajouta-t-il, il est malheureux de constater que nos écoles sont loin d'avoir pu donner leur maximum de rendement à l'heure actuelle, à cause de la manière dont nous avons été forcés de donner l'enseignement. La faute en est surtout à l'*enseignement simultané* du français et de l'anglais à des élèves trop jeunes pour saisir clairement tant de choses à la fois. L'expérience nous a montré que les enfants qu'on tente d'instruire trop tôt de la lecture et de l'écriture anglaises ne font pas, en général, des progrès bien rapides. Leur orthographe est défectueuse par suite de la confusion des syllabes anglaises et françaises, et leur lecture est lamentablement hésitante, inexpressive et incorrecte. Tandis qu'au contraire, ceux qui ont déjà une connaissance élémentaire de leur langue, font des progrès beaucoup plus rapides.

Puisque nous avons le droit d'enseigner à nos enfants les deux langues officielles du pays, il est bon de voir à ce que cet enseignement se donne d'une manière efficace. Or le moyen le plus logique d'assurer le succès de l'enseignement bilingue, n'est-il pas de commencer par le commencement, de procéder du connu à l'inconnu, du plus facile au plus difficile; c'est-à-dire, de commencer par la langue maternelle, qui est déjà familière au jeune élève, et de l'initier peu à peu à la langue anglaise, par l'instruction orale, ce que les Anglais appellent: "Language Work". Ces leçons ont pour but d'habituer son oreille à reconnaître les sons anglais, et sa langue à les prononcer. La lecture ne vient qu'après cela, car à quoi sert de lire si on ne comprend pas ce qu'on lit?

MM. Denis, Gauthier, Girard et quelques autres, exprimèrent des vues analogues et l'assemblée adopta à l'unanimité la résolution suivante:

(Cette assemblée est d'avis que dans les deux premières classes de nos écoles, l'écriture et la lecture de la langue française soient d'abord enseignées en même temps que la conversation anglaise, mais que l'écriture et la lecture de la langue anglaise ne soient enseignées que lorsque l'élève a acquis une connaissance suffisante de l'anglais pour que sa lecture soit intelligente et utile.

L'assemblée discuta alors les moyens de mettre ce programme à exécution. L'idée fut suggérée de discuter la chose avec les autres groupes français de la province, soit à l'occasion de la prochaine convention, soit dans un congrès spécial. On mentionna aussi la nécessité de consulter des experts à ce sujet et d'en venir à une entente avec le ministère de l'Instruction publique.

Tous les délégués présents se déclarèrent très désireux de voir leurs enfants acquérir une connaissance aussi parfaite que possible de la langue anglaise, avec une connaissance égale de la langue française. Nos concitoyens anglais auraient bien le droit de nous mépriser, si nous n'étions pas assez intelligents et assez énergiques pour user d'un droit si bien établi. Heureusement, c'est ce qui n'arrivera pas.

L'élément français, ici comme ailleurs, n'entend pas rester en arrière des autres en ce qui regarde l'éducation, et il tend la main à tous les autres groupes français pour la réussite de la bonne cause.

Le prix du papier

Les manufacturiers de pulpe et de papier se sont entendus avec le Gouvernement pour fixer à 2 sous ½ par livre, le prix du papier à imprimer canadien.

Le Gouvernement prend des mesures dans ce sens en vertu de la loi des mesures militaires. Le prix tel que fixé, ne s'applique qu'aux ventes dans le Canada et n'affectera pas les exportations aux Etats Unis qui ont constitué la plus grande partie du commerce de plusieurs établissements canadiens de pulpe et papier, surtout durant ces dernières années où les prix ont atteint des hauteurs fantastiques.

Il est entendu qu'on prendra des mesures rigoureuses pour voir à ce qu'on maintienne le prix uniforme de 2 sous ½, au Canada.

Le renchérissement excessif du papier et de toutes les matières d'imprimerie nous oblige à prendre cette mesure, déjà adoptée par de nombreux journaux.

A partir du premier mars prochain, l'abonnement au Patriote de l'Ouest sera porté à une piastre et demie par année.

Jusqu'au premier mars, l'abonnement demeure comme par le passé à une piastre et ceux dont l'abonnement est échu pourront bénéficier de l'ancien prix en renouvelant avant cette date.

Lettres au "Patriote"

Le Club "Le Canada"

Winnipeg, 13 février, 1917

Monsieur le Rédacteur en chef, du "Patriote de l'Ouest," Prince-Albert, Sask.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec intérêt la lettre de P. L. dans votre numéro du 8 courant. Ce correspondant suggère l'idée d'une société au Canada composée essentiellement de personnes de langue française, sans égard à la religion, et il aurait pu ajouter à la politique, des individus. Permettez-moi, au moyen de vos colonnes, d'apprendre à P. L. que cette société existe depuis un an à Winnipeg, où elle est connue sous le nom de club "Le Canada". Bien que cette société n'existe encore que pour le Manitoba, ce serait la chose la plus simple d'en étendre l'organisation aux autres provinces ou de lui affilier les sociétés analogues qui pourraient s'établir dans celles-ci. Le but du club "Le Canada" est social, littéraire et national. Pour en faire partie, il suffit d'être de langue française et de bonne réputation. Le coût de l'inscription est tout à fait nominal: $1.00, et la contribution mensuelle se monte aussi à peu de chose; 50 sous.

Le club a un local très convenable, en plein centre de Winnipeg, où les visiteurs de langue française sont en tous temps les bienvenus.

Le club "Le Canada" s'honore de compter parmi ses membres le R. P. Normandin, O. M. I., curé de la Paroisse du Sacré-Cœur de Winnipeg.

La constitution du club sera définitivement adoptée dans quelques jours: les personnes désireuses de connaître le principe, la composition, et le fonctionnement de l'organisation seront mises au courant sur demande.

Je vous remercie, Monsieur le Rédacteur, de l'espace que vous voulez bien accorder à cette lettre, et vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

A. H. de TRÉMAUDAN.
Président du club "Le Canada".

Ceux qui sont pour le français

Il y a quelques jours, M. l'abbé Vandamme, délégué du cardinal Mercier dans l'Ouest canadien, de passage à Saskatoon, était invité à venir faire une causerie devant un petit cercle d'amis chez Mme MacKey, épouse du professeur de droit à l'Université. A sa grande surprise, le prêtre belge se trouva au milieu d'un groupe d'une trentaine de personnes qui toutes comprenaient et parlaient le français, bien que les trois quarts d'entre elles fussent d'origine anglaise.

En présentant le conférencier le président, M. MacDonald, fit cette remarque que trop longtemps l'élément anglais de ce pays avait vécu côte à côte avec une portion considérable de citoyens du Canada sans avoir suffisamment de rapports avec eux, faute de connaître leur langue. Le moment est venu, dit-il, de réparer cette grave erreur et de nous rapprocher de plus en plus de nos compatriotes français en cultivant leur belle langue.

GRAVELBOURG, Sask.

—Depuis quelques jours, nous sommes vraiment favorisés d'une température idéale, ce qui permet à quelques uns de nos ouvriers de pouvoir utiliser certains jours du long hiver.

—M. E. Cadieux, marchand, est de retour d'une promenade dans l'Est.

—M. J. Peltier a passé quelques semaines aux Etats pour sa santé.

—M. W. Levasseur a épousé Mlle D. Harrisson de Letellier, Man.

—M. Godbout nous a quitté pour retourner dans son cher Ontario.

—Mlle B. Cyronne, de Fannystelle, Man. est entrée comme employée au magasin de M. O. Rinfret.

Les Grain Growers en Convention

A MOOSE JAW

L'ex-lieutenant-gouverneur Brown dit leur fait aux manufacturiers de l'Est—Le ministre-fermier Dunning.— Le secrétaire-général de l'Association et le problème des races.—Importantes résolutions.—Un Belge défend ses compatriotes.

L'Association des Grain Growers de la Saskatchewan a tenu la semaine dernière, à Moose Jaw, sa seizième convention annuelle. L'assistance, composée de 1450 délégués, était la plus nombreuse qu'on ait jamais vue encore.

Le maire de Moose Jaw et l'hon. George Langley, ministre des municipalités, furent les deux premiers orateurs. Après un bref rapport sur les élévateurs coopératifs, l'honorable G. Brown, ex-lieutenant-gouverneur de la province, traita le sujet suivant: "La dette du Canada après la guerre et comment nous allons la payer". Il dauba sans pitié sur les manufacturiers de l'Est qui demandent à grands cris des tarifs de protection pour écarter la concurrence et ensuite vendent des machines agricoles en Argentine meilleur marché qu'à nos propres fermiers. "Quand nous réclamions la réciprocité avec les Etats-Unis, dit-il, ils clamaient "Patriotisme"! et disaient que nous allions cesser d'être britanniques et nous américaniser".

Se demandant comment nous allons payer notre dette, l'orateur répond: en augmentant le chiffre de nos exportations et le faisant dépasser celui de nos importations. Le bétail du Canada représente une valeur de $760,000,000: 32 pour cent de cette richesse est dans l'Ontario et 19 pour cent dans la Saskatchewan. En d'autres termes, notre province produit presque un cinquième de tout le bétail du Canada, et cependant les gens de l'Est nous appellent des "mineurs de blé" et nous conseillent de faire de la culture mixte.

"La machine agricole qui se vend $100 en Angleterre, en Australie et en Argentine, se vend $180 à Moose Jaw. L'exportation canadienne de machines agricoles, l'année dernière, a été de $502,000,000, dont $10,550,000 aux Etats-Unis. Je pense que les manufacturiers demandent un tarif élevé, non pour se protéger, mais pour pouvoir monter leurs prix. Ils parlent de placer les soldats sur la terre et crient sur les toits leur patriotisme. Quelle est cette sorte de patriotisme qui fait vendre des machines agricoles à nos fermiers 30 p.c. plus chères qu'aux autres? Quelle est ce patriotisme qui traite les Argentins mieux que nos héros qui ont tenu sur les champs de bataille des Flandres et versé leur sang pour eux?

"Ce qu'il nous faut, ce sont des marchés plus étendus, une chance de voir nos exportations dépasser nos importations, ce qui nous permettra de payer notre énorme dette nationale qui grossit avec la guerre".

Les paroles énergiques du lieutenant-gouverneur-fermier ont été vigoureusement applaudies.

L'honorable C. A. Dunning, trésorier provincial, a expliqué tout au long le plan du gouvernement relatif au projet de crédit rural, qui sera présenté prochainement à la Législature.

Après avoir noté le fait qu'il est le premier fermier au Canada à occuper le poste de trésorier provincial, il a fait allusion aux remarques de quelques-uns de ses amis exprimant l'opinion qu'il y a tant de corruption dans la politique qu'il n'aurait pas dû y entrer. "Je me suis toujours aperçu sur la ferme, a-t-il dit, que lorsque le parc des cochons avait besoin d'être nettoyé, j'avais à entrer dedans pour le nettoyer. Je fais ma part dans le nettoyage du parc des politiciens de la Saskatchewan. Faites-vous la vôtre?

M. Brown a rappelé que sur les 54 membres de la Chambre, 37 étaient des fermiers. Il y a donc assez de fermiers dans la Législature, et s'ils ne sont pas à la hauteur de la situation, vous devez conclure que c'est votre faute."

Un incident qui aurait pu avoir de sérieuses conséquences et troubler profondément la bonne entente de la convention fut la présentation par un délégué d'une résolution censurant le secrétaire général de l'Association, pour son entrevue donné en septembre dernier au *Regina Leader*. On n'a pas oublié cette fameuse entrevue, dont le *Patriote* eut à s'occuper à l'époque: M. Musselman y discourait avec plus ou moins de bonheur sur le problème des races et des religions au Canada.

Le secrétaire général réclama le droit, comme particulier, d'exprimer son opinion sur tout sujet qui lui plaisait, mais regretta que dans le cas, on l'eût désigné comme secrétaire de l'Association. Il reconnut qu'il pouvait avoir manqué de délicatesse et de tact dans les remarques qui lui avaient été attribuées. Il pria la convention de ne pas pousser l'affaire plus loin afin de ne pas mettre en péril l'harmonie de l'organisation,—ce qui fut fait.

Un effort fut tenté sans succès pour remettre en avant le projet de fusion du département commercial de l'Association des Grain Growers et de la Compagnie coopérative des élévateurs avec les Grain Growers unis.

J. A. Maharg a été réélu président de l'Association pour un septième terme. J. F. Reid a décliné la vice-présidence, ce qui a provoqué une violente discussion au cours de laquelle l'Exécutif a été sévèrement critiqué par quelques-uns.

On a adopté une résolution instituant chaque année un "dimanche des Grain Growers" et une autre priant le gouvernement fédéral de retenir les services de la Police Montée.

Le manque de main-d'œuvre a retenu l'attention des délégués qui ont approuvé à l'unanimité une résolution demandant: la réduction de la résidence sur l'homestead de six à quatre mois par année, la paie militaire pour les soldats désirant travailler aux récoltes, des démarches pour calmer les craintes de conscription qui empêchent les travailleurs de venir des Etats-Unis.

Un délégué ayant fait allusion à certains Belges du district de Last Mountain qui, d'après lui, devraient être au front, un Belge a pris la défense de ses compatriotes, faisant ressortir les difficultés qu'ils ont à surmonter par suite des défectuosités des lois internationales. Quand il a rappelé que la Belgique avait sauvé l'Europe de l'invasion allemande, l'assistance lui a fait une magnifique ovation.

ARBORFIELD, Sask.

Plusieurs mariages viennent d'être célébrés à Arborfield.

Voici les noms des nouveaux époux:

M. Arthur Daoust et Mlle Jeanne Courteau.

M. Marcel Daoust, frère du précédent, et Melle Rose Anna Bérubé.

M. Georges Frégeole et Mlle Flore Foucher.

M. Maurice Courteau et Mlle Desneiges Roby.

M. Théodore Perrault et Mlle Rose Bachand.

M. Peter F. Carpentier et Mlle Clara Courteau.

Six mariages en trois semaines, voilà qui n'est pas banal pour une petite paroisse de campagne! Et c'est très rassurant pour l'avenir de notre colonie canadienne-française.

— Le téléphone des Fermiers qui reliait Tisdale avec New Osgoode va s'étendre prochainement jusqu'à Arborfield.

—M. Ernest Maranda vient de nous quitter avec sa famille pour aller s'établir à Tisdale où il tiendra une maison de pension.

—M. Jos. Beaulieu vient de perdre la plus belle jument de son étable.

—M. Alphonse April, étudiant au collège de St. Boniface, vient de rentrer dans sa famille pour rétablir sa santé avant de continuer ses études.

—Le groupe canadien-français de Rassdon fait des démarches pour faire transporter l'école au centre du district et aussi pour construire une chapelle catholique.

—Les quatre écoles de la paroisse sont fermées depuis le nouvel an; aucun maître n'est encore engagé. Les commissaires de ces écoles seront représentés à la Convention de Régina par M. Théodore Lalonde, syndic de l'école Goyer et président du groupe local de l'A. C. F. C.

"Notre droit d'Aînesse"

Nous accusons réception d'une brochurette intitulée "Notre Droit d'Aînesse, ou La Question Bilingue".

C'est la traduction d'une conférence faite à Vancouver par M. Donald Downie.

C'est le plus fort et le plus courageux plaidoyer qui ait jamais été publié en faveur de la langue française et des Canadiens-Français. M. Downie, qui connaît parfaitement la France et les Canadiens-Français, donne des aperçus nouveaux sur cette brûlante question, et ne se gêne pas pour dire carrément à ses compatriotes anglais ce qu'il pense de leur fanatisme à l'égard des Canadiens-Français et de leur langue.

Cette brochure devrait être répandue avec profusion. On peut s'en procurer à raison de 15 sous l'unité, en s'adressant aux bureaux du "Franc-Parleur", Québec; remise aux libraires.

Lettre de Paris

François VEUILLOT

LES CATHOLIQUES DE FRANCE ET LA PAIX

Les lecteurs qui veulent bien me suivre avec quelque attention savent que mes articles n'ont pour but ni de plaider auprès d'eux la cause de la France et de ses Alliés, ni de les rendre hostiles à l'Allemagne. Ils n'ont d'autre intention que d'exposer, soit les événements qui montrent sous son vrai jour la vie française au cours du conflit européen, soit l'état d'esprit des Français et, en particulier, des Français catholiques.

Ce n'est que par voie de conséquence ou par incident que cette collaboration peut tourner en polémique.

Cette réflexion était nécessaire, au début des considérations que je voudrais développer aujourd'hui. Elles se présentent, en effet, comme une mise au point et presque une réplique; elle m'entraîneront forcément, par endroits, à discuter l'attitude allemande. Mais on comprendra, je l'espère, qu'elles étaient indispensables pour bien définir, à un des tournants les plus graves et les plus délicats de la guerre, la conduite et la pensée des catholiques français.

Les derniers jours de la sanglante année qui vient de tomber dans l'histoire ont retenti, parmi les fracas de bataille, d'invitation à la paix. Les Empires centraux ont proposé à leurs ennemis d'entrer en négociations; le président Wilson a prié les belligérants de préciser leurs buts de guerre: e Souverain Pontife, à l'occasion de la fête de Noël, a rappelé que les Anges de Bethléem étaient venus annoncer la paix au monde.

Or, l'an nouveau s'inaugure par une déclaration collective solennelle des Alliés, repoussant pour aujourd'hui les propositions pacifiques et s'affirmant résolus à poursuivre la guerre.

Et cette déclaration ne fait qu'exprimer l'unanime opinion des Français,—pour ne parler ici que de nos propres affaires—. et, tout spécialement des catholiques de France.

Les catholiques de France ont témoigné, avec une remarquable énergie et d'un accord aussi spontané que général, leur méfiance et leur hostilité contre la suggestion des Empires centraux.

Voilà le fait. Je sais que des adversaires de la France, en pays neutre, en tirent prétexte pour accuser les catholiques français d'oublier les enseignements de l'Eglise et de mépriser les conseils du Pape. On nous impute une obstination belliqueuse et presque sanguinaire, qui nous mettrait en désaccord avec le Dieu pacifique et son représentant ici-bas.

Or, cette inculpation est, elle-même, en criant désaccord avec la réalité.

Les catholiques de France,—et tous leurs compatriotes, au surplus, —sont foncièrement ennemis de la guerre et passionnément désireux de la paix. Ils aspirent, de toute leur âme, au jour béni où le sang cessera de couler à flots et où les soldats redeviendront citoyens. S'il dépendait d'eux de réaliser immédiatement les conditions qui rendraient possible un si heureux événement, les hostilités cesseraient à l'instant même.

D'ailleurs, pour nous soupçonner un seul instant de vouloir, de parti pris, la prolongation des hécatombes et de repousser avec répugnance toute ouverture pacifique, il faut se faire une singulière idée de notre situation présente. Il est loisible, à des hommes éloignés du champ de bataille et abrités des répercussions du conflit, de discuter avec calme et sang-froid de la guerre et de la paix. Mais les fils des pays belligérants, qui portent le deuil des soldats morts pour la patrie ou qui frémissent à chaque heure du jour, des souffrances et des périls endurés par les survivants, ceux-là ne peuvent prononcer le mot de guerre sans horreur, le mot de paix sans désir. Après deux ans et demi de combats, de deuils et de tourments, les plus belliqueux deviennent pacifistes.

Donc, soyez-en convaincus, les Français aspirent à la cessation des hostilités et les catholiques de France, dociles en cela comme en toutes choses à la voix du Pontife romain, s'unissent du fond de leur âme aux vœux du Pape et prient constamment pour la paix.

Seulement, ils ne veulent ni d'une paix injuste, ni d'une paix précaire.

Précisément parce qu'ils sont foncièrement pacifiques, ils recherchent une paix, qui, fondée sur la justice et consolidée par des garanties sérieuses, ait toute chance de durée.

Sans caresser le rêve utopique d'une paix indéfinie, ils veulent conjurer, pour le plus longtemps possible, le fléau de la guerre.

Leur adhésion, vigoureuse et d'ailleurs anticipée, à la réponse collective de l'Entente, ne prouve nullement qu'ils sont belliqueux; elle indique seulement que les douleurs endurées pendant ces trente mois terribles n'ont ni abattu leur courage, ni altéré leur clairvoyance. Ils souffrent; mais ils savent encore discerner le but à atteindre et ils peuvent encore affronter les épreuves du chemin qui doit les y conduire.

Et cette attitude, remarquez-le, les accorde avec la pensée, avec le langage du Souverain Pontife.

Voici longtemps, en effet, que Benoit XV, en invitant les fidèles à prier pour la paix, a défini les caractéristiques d'une paix digne de ce nom. La paix que le Pape désire et qu'il convie les catholiques à implorer de Dieu. c'est essentiellement une paix juste et propre à satisfaire les légitimes aspirations des peuples. Et dans son dernier discours de Noël, le Saint-Père est encore revenu, en termes exprès, sur cette même pensée; il a rappelé formellement que la paix est inséparable de la justice.

Or, ce souverain définiteur de la justice,—on ne saurait trop souvent le souligner,—a condamné l'injustice allemande. Il l'a réprouvée, en termes explicites, quand, après avoir prononcé qu'il n'est jamais permis, sous quelque prétexte que ce soit, de commettre un acte injuste, il a spécifié officiellement que cette sentence frappait la violation de la Belgique. Il vient de la stigmatiser derechef, avec une clarté qui n'a laissé de doutes sur aucun esprit, pas plus chez les neutres et même chez les Allemands que parmi les Alliés, quand, au dernier Consistoire, il a flétri, comme un des crimes de notre temps, la déportation des civils.

Nous avons donc le droit de conclure que Benoît XV n'est pas favorable à la paix qui sanctionnerait les injustices allemandes. Il ne nous demande pas, il ne demande à personne au monde de prier pour cette paix-là.

C'est donc en toute sûreté de conscience, c'est en restant d'accord avec les enseignements de l'Eglise et les invitations du Pape, que les catholiques de France ont adhéré, de tout cœur, à la réponse des Alliés.

Cette réponse, en effet, ne réclame pas la guerre pour la guerre; elle poursuit la guerre pour la paix.

Les Alliés ont été entraînés dans la conflagration européenne par une agression contre laquelle, loin de l'avoir cherchée ou provoquée, ils n'étaient pas même prêts à se défendre. Ils ne déposeront pas les armes, avant d'avoir obtenu les réparations nécessaires,—et c'est la paix juste;—ils ne suspendront pas les hostilités, avant d'avoir atteint les garanties indispensables,—et c'est la paix durable!

Or, non seulement, à l'heure actuelle et dans les conditions présentes, on ne pourrait obtenir de l'agresseur ni les réparations qu'il doit à la justice, ni les garanties qu'on est en droit d'exiger pour l'avenir; mais encore notre ennemie se refuse à payer les réparations, à donner ces garanties. Par conséquent, en réalité, sa paix n'est qu'un leurre et ses propositions ne sont qu'un piège.

En fait, nous avons l'impression très nette, en repoussant les ouvertures allemandes, de déjouer une manœuvre de guerre, et non de mépriser une offre de paix.

Et, remarquez-le, je n'ai pas invoqué ici, pour justifier notre attitude, le droit, le devoir même, de tout peuple engagé dans une guerre, de poursuivre la lutte aussi longtemps qu'il se sent en mesure de remporter la victoire. C'est un simple souci d'honneur et de sécurité, qui légitimerait, à lui seul, notre attitude. L'Allemagne arrive au bout des avantages que lui a procurés sa formidable préparation; ce serait une folie, ce serait un crime national, que de lui accorder la paix à cette heure précise.

Mais j'abandonne cet argument. Je me place au seul point de vue de la justice et de la paix. Et je répète que nous, catholiques de France,—avec tous nos compatriotes,—nous avons conscience, en repoussant la manœuvre allemande, de travailler à l'établissement de la paix durable, au triomphe de la souveraine justice!

François VEUILLOT.

CHRONIQUE DE REGINA

C'était en 1882. Une activité telle qu'on n'en avait pas vu auparavant sur la plaine, régnait sur les bords de la Wascana, à l'endroit si pittoresque de "Monceau d'ossements", nom donné à cause du grand amas d'ossements disséminés sur les bords de la coulée où les sauvages des siècles passés étaient venus massacrer le buffalo. Mais en ce bel été de 1882, ce n'était plus la chasse qui amenait la foule, c'est que le chemin de fer arrivait. Le camp était établi sur les bords de la coulée; mais en cette belle journée de dimanche, le travail était interrompu et les catholiques, et même de nombreux protestants du camp des travailleurs, étaient venus entendre la parole de Dieu de la bouche d'un jeune missionnaire venu de la vallée de la Qu'Appelle célébrer la première messe sur l'emplacement de la future capitale de l'Ouest.

Il n'y eut pas beaucoup de monde et comme le disait si bien le bon missionnaire, les réglements de l'étiquette étaient remarquables par leur absence. Après la messe il y eut dîner d'honneur chez une brave famille de travailleurs, et au dessert, comme le chef de famille ne trouvait pas sur la table les prunes qui devaient servir de dessert extraordinaire, vu la présence du père, il interpella la mère. "Et le dessert, la mère?" et celle-ci de répondre: "Tu vois bien que tu es assis dessus". De fait, le seul siège que le brave homme avait pu trouver était le quart de prunes. En souriant, le père Hugonard nous dit que cela lui enleva l'envie d'en manger. C'était le premier voyage du Père Hugonard à la ville reine. Souvent nous avons eu le plaisir de le voir depuis, et aujourd'hui, la ville et le pays pleurent sa perte.

Après plus de quarante ans de missions, il est allé demander à Dieu sa récompense. Jeudi dernier les citoyens de Régina se pressaient, avec beaucoup d'autres venus de partout, dans la chapelle de l'Ecole Industrielle de Lebret pour rendre un dernier hommge de respect au grand missionnaire. Le père Hugonard est mort 43 ans, jour pour jour, après son ordination sacerdotale. Avec lui disparaît une des plus belles figures de l'Ouest canadien.

Sa Grandeur Monseigneur de St. Boniface officiait, Monseigneur de Régina fit l'oraison funèbre dans les langues française et anglaise et les Pères Leduc et Etienne en langues sauvages. Comme l'a si bien dit Mgr Mathieu: "L'éloge du Père Hugonard n'est pas à faire, la foule l'a fait quand la nouvelle s'est répandue qu'il était mort. C'était un grand citoyen; bien plus, c'était un saint. Qu'il obtienne du bon Dieu, auprès de qui il se repose maintenant, que nous ayons encore dans l'Ouest des hommes qui lui ressemblent!"

Un clergé nombreux était de passage en ville cette semaine pour le service du Père Hugonard. Nous avons remarqué Mgr Béliveau, de St Boniface, accompagné de M.. Jubinville, curé de sa cathédrale; MM. Thibault, de Souris Valley; Sorrell, de Forget; Dupraz, de Weyburn; Charest, de Moose aw; Caraher, de Marquis; Maillard, de Wolseley; Sauner, de Cobalt; Metzer, de Balconie; Thériault, de Montmartre; Kim, de Holdfast; le R. P. Abbé Dœrfler, de Humbolt, le Père Vézina de Kenora et nombre d'autres.

M. l'abbé Gendron, curé de Radville, de retour de l'Est cette semaine, a bien voulu nous donner une entrevue. Les tempêtes du Bas-Canada n'ont pas contribué à l'attacher davantage à notre belle province de Québec et il nous a paru très fier d'être revenu dans l'Ouest; nous n'oserions pas dire qu'il s'est ennuyé là-bas, mais il ne s'en faut pas de beaucoup...

Décidément, l'Ouest a aussi ses attraits. Nous fûmes content d'apprendre de lui qu'il existe aux Etats-Unis un mouvement prononcé de retour vers le Canada. M. Gendron nous annonce de plus que des colons vont le suivre dans sa belle paroisse de Radville. A lui et à sa paroisse, nos meilleurs souhaits de prospérité.

Avec grand bonheur nous avons vu revenir S. G. Mgr l'archevêque de Régina de l'Est, accompagné de son aimable secrétaire M. l'abbé Marois et de M. Boirin, qui vient séjourner quelques jours parmi nous, mais qui fera bien comme nous avons tous fait, c'est-à-dire par rester ici, quand il connaîtra bien le pays. Pour nous, le retour de Monseigneur est toujours plus que le retour de notre archevêque, c'est le retour de notre père et tout en trouvant bien juste qu'il aille de temps à autre saluer les pays d'en bas, nous trouvons toujours long le temps de ses absences.

De passage en ville, M. Chinoine, de St. Antoine, père d'un héros canadien tombé en Flandre l'an dernier; M. Camille Coupal, de Lajord; M. A. Besnard, autrefois du personnel du *Leader*, aujourd'hui gros cultivateur à Vanguard.

Nous regrettons d'apprendre de M. Ludger Roy que notre ami M. A. Morin, caporal d'un régiment français, souffre d'une bronchite dans un hôpital en France.

Le docteur Paradis souffre d'une légère indisposition. *Medice, cura te ipsum!...*

Jeudi le 15 courant, dans les salles du Club Catholique eut lieu la soirée recréative mensuelle du cercle local de l'A. C. F. C. Un programme spécial avait été préparé pour cette occasion par Mlles Monette et Meloche et M Poiron. Si l'on en juge par le nombre de personnes de langue anglaise qui se font un plaisir d'y assister, nos soirées prennent une vogue extraordinaire. Bientôt il faudra trouver un local plus grand pour nos séances.

Vendredi dernier, Mme Turgeon a donné une réception à sa résidence, rue Angus, en l'honneur de Mme Hansen, autrefois de Prince-Albert, et des épouses des députés actuellement en session.

La qualité et la quantité.

Le maître (dans une école secondaire de jeunes filles).—Mademoiselle Thérésa, si l'on vous dit que la cervelle de la femme est de vingt grammes plus légère que celle de l'homme, qu'en concluez-vous?

—Thérésa.—Qu'en matière de cervelle on regarde moins à la quantité qu'à la qualité.

La Semaine Parlementaire

A REGINA

(De notre correspondant spécial)

Régina, 20 février 1917

Oh, mais quel changement, à la Chambre, cette semaine!! Plus de séances de six, sept et huit heures; plus de veillées jusqu'à deux heures du matin; plus d'échange de qualificatifs plus ou moins charmants; plus de paroles inutiles et plus de polémiques orageuses où bon nombre de nos législateurs brillaient par leur manque de délicatesse. Nos chers représentants sont maintenant revenus au but pour lequel ils ont été délégués, et je dois ajouter qu'il se fait maintenant plus de travail dans une séance d'une heure qu'il s'en est fait dans toutes celles de la semaine dernières mises ensemble.

Le rapport de la Commission Brown-Elwood ayant été adopté, il ne reste plus, du moins pour le moment, de sujet sur lequel nos bons députés peuvent s'épancher à loisir afin de laisser savoir aux électeurs de la province leur opinion sur un tel et un tel.

Au milieu du silence général, M. Cawthorpe, ex-député de Biggar, a été expulsé de la Législature. Ceci s'est fait sans decorum et aucun discours n'a été prononcé à cette occasion. Il va sans dire que M. Cawthorpe n'était pas présent. C'est la première fois que pareille chose arrive dans cette province et il est à souhaiter sincèrement que ceci serve de leçon à tous ceux qui à l'avenir seront enclins à imiter la conduite de l'ex-député de Biggar. Il existe peu d'exemple d'expulsion de ce genre dans l'histoire parlementaire du pays. Le seul que nous ayons présent à la mémoire est le cas d'un Juif qui, lors de l'Union des deux Canada, avait été élu à la Législature du Bas-Canada et qui, ensuite, avait été expulsé, sous le prétexte qu'un Juif ne pouvait pas siéger comme député.

Sur motion de M. Wylie, demandant au Gouvernement d'adopter une loi défendant à toute personne d'avoir en sa possession des liqueurs et spiritueux, excepté pour fins médicales, et prohibant l'importation des boissons dans la province, M. Turgeon fit remarquer au député de Maple Creek que la substance de sa motion s'appliquait aux matières contenues dans la section 91 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, qui sont du ressort exclusif du Parlement fédéral. M. Turgeon fit aussi savoir à M. Wylie que le Gouvernement est à étudier un projet de loi sur le même sujet et lui demanda de bien vouloir laisser sa motion en suspend jusqu'à ce que le projet de loi en question vienne devant la Chambre. M. Wylie se rendit de bonne grâce au désir du procureur général.

M. Martin, à une question qui lui a été posée, nous a fait part de l'intention du Gouvernement de prendre en mains le soin des soldats tuberculeux retour du front et a mentionné que le sanatorium provincial de Fort Qu'Appelle serait employé à cette fin. M. Bell a présenté à ce sujet un projet de loi accordant à la ligue anti-tuberculeuse une somme de $150,000

Un Comité spécial de la Législature s'occupe du projet de loi concernant l'acte des indemnités pour les ouvriers tués ou blessés au travail. Ce projet, soit dit en passant, ne semble pas très populaire chez l'un des partis intéressés, si l'on en juge par une assemblée récente de la Bourse du Travail. Il se peut que cet Acte des indemnités ne soit pas mis en vigueur cette année et que la loi qui existe à l'heure actuelle demeure en force quelque temps encore.

Lecture a aussi été donnée du projet de loi sur les crédits ruraux. S'il faut s'en rapporter au discours prononcé à Moose Jaw, devant la convention des Grain Growers, par M. Swanson, professeur d'économie politique à l'Université de Saskatoon, ce projet de loi ne promet d'être guère plus populaire que le précédent. M. Dunning, trésorier-provincial, a expliqué, à cette même convention, ce qu'étaient ces crédits ruraux, et il ne nous reste plus qu'à attendre le résultat du débat à la Législature.

Une motion de M. Wylie demandant au Gouvernement de retenir les services de la Police montée aussitôt les hostilités européennes terminées, lui valut de la part de M. Turgeon un amendement ayant pour but de laisser la chose entre les mains du Gouvernement alors au pouvoir. La suggestion fut adoptée.

M. Willoughby, le chef de l'opposition, a déposé sur la table de la Chambre un projet de loi touchant la question de l'assurance contre la grêle.

Vendredi dernier, M. Turgeon a surpris les vaillants députés de l'opposition en donnant à la Chambre avis qu'il devait sous peu présenter un projet de loi donnant aux soldats de la province en service actif en Europe le droit de se faire représenter à la législature par leurs propres candidats.

J. A. Roy.

Le chemin de Paris

Le *Bulletin des Armées* a rapporté un joli mot d'un tout jeune soldat français à la reine des Belges, à l'issue d'une fête donnée par le régiment.

"Quant tout fut fini, la reine se leva et demanda à féliciter les artistes, car elle était enchantée, disait-elle, de sa soirée.

"Elle sortit lentement du baraquement et elle passa devant tous les poilus au port d'armes, silencieux, mais qui dans leur attitude réglementaire, savaient mettre, à la française, dans leur regard, comme un respect de plus en plus ému, plus intime, à la fois une protection et un hommage.

"Lentement entre tous ces hommes elle s'en allait, lorsque, à la porte, elle aperçut un petit Marie-Louise de dix-huit ans, si rose, si enfant, qu'elle lui parla; et quand elle eut appris que sa mère habitait Paris, elle lui dit gentiment, avec un sourire de jeunesse maternelle et amie: "Vous seriez content de revenir près d'elle, n'est-ce pas ?—"Oh! oui, Madame, répondit le petit, mais le chemin de Paris, maintenant, il passe par Bruxelles".

Le délai.

—Est-ce qu'elle s'est déjà consolée de la mort de son mari ?

—Pas encore! Vous savez qu'il faut un certain délai aux compagnies pour payer les assurances.

La guerre au jour le jour

MERCREDI 14 FEVRIER

Procédés allemands.—On dirait que l'Allemagne le fait exprès pour se faire déclarer la guerre par les les Etats-Unis. Voilà qu'elle refuse de relâcher 72 marins américains détenus dans un port allemand, sous prétexte que les marins allemands internés en territoire américain pourraient être ou seraient mal traités.

L'Autriche et la Turquie.—Il est bien possible qu'on rompe bientôt les relations avec l'Autriche et la Turquie. La première adhère pleinement au programme de guerre sous-marine de l'Allemagne. Pour ce qui est de l'autre, l'ambassadeur américain à Constantinople a reçu l'ordre de faire une enquête pour voir si les sous-marins turcs suivent les mêmes instructions que les sous-marins allemands et autrichiens.

Le sort de la Syrie.—Si les Etats-Unis sont obligés de rompre avec la Turquie, ce sera le coup de mort des populations chrétiennes de la Syrie que des navires et croiseurs américains ravitaillent de leur mieux et gratuitement en vivres et en remèdes, malgré la mauvaise volonté des autorités germano-ottomanes, et empêchent d'être victimes de la faim et des épidémies.

Les Américains partis, comme ils sont les seuls neutres de taille à se faire respecter et qu'ils ne seront plus là pour révéler au monde civilisé ce qui pourra se passer, on peut compter que la catholique nation maronite et les autres populations chrétiennes de la Syrie et en particulier du Liban auront le sort des Arméniens.

Vapeur anglais coulé.—On annonce la destruction du vapeur "Afric" de la ligne White Star. C'est le plus grand vapeur coulé par les submersibles allemands, depuis l'ouverture de la nouvelle campagne sous-marine.

JEUDI 15 FEVRIER

Le fiasco du la campagne sous-marine.—La campagne d'épouvante sous-marine contre l'Angleterre, qui devait affamer le Royaume-Uni dans une période de six semaines, prouve elle-même qu'elle est simplement un fantôme.

Chaque jour, le nombre des victimes autour des Iles Britanniques, va diminuant. La destruction de quatre vaisseaux, hier, indique que le projet de blocus de l'Angleterre s'en va tranquillement à l'eau.

Un des faits les plus intéressants de la situation, d'après les autorités anglaises, est que le nombre de sous-marins allemands va chaque jour diminuant—peut-être sur une plus grande échelle que leurs victimes. Si la destruction des sous-marins continue au taux actuel, l'Allemagne se trouvera rapidement incapable de continuer son blocus, et pendant ce temps-là le commerce anglais n'aura pratiquement pas été touché.

Gain près de Grandecourt.—Les Anglais continuent à effectuer des incursions contre l'ennemi dans la région de l'Ancre et dans d'autres secteurs.

Au sud-est de Grandecourt, ils ont capturé une forte position et ont fait des prisonniers. Hier matin, ils ont opéré avec beaucoup de succès un autre coup de main, au nord-est d'Arras. Ils ont pénétré dans les positions de l'adversaire sur une étendue de 250 verges et ont atteint sa troisième ligne, détruisant complètement 2 emplacements de mitrailleuses et plusieurs abris, et faisant une quarantaine de prisonniers. Leurs pertes sont très légères.

Pas encore un casus belli.—Les hauts fonctionnaires regardent comme illégale la destruction de la goélette américaine "Lyman M. Law", vu qu'elle ne transportait pas de la contrebande et que le submersible n'arborait aucun pavillon, mais aucun membre de l'équipage n'ayant perdu la vie, on croit que l'incident n'obligera pas les Etats-Unis à prendre des mesures de rigueur. L'aspect le plus sérieux de l'affaire c'est que le sous-marin était autrichien. On croit plus que probable qu'en réponse aux renseignements demandés par Washington, Vienne va faire une déclaration de nature à entraîner la rupture.

VENDREDI 16 FEVRIER

Chez les Canadiens.—A la faveur d'un bombardement et d'un rideau de fumée, un bataillon montréalais a effectué avec succès une incursion en plein jour. Il a pu entrer dans les tranchées teutonnes et en sortir sans subir une seule perte, mais l'ennemi a opposé une grande résistance et plusieurs rencontres ont eu lieu entre lanceurs de bombes. Ce bataillon a fait 2 prisonniers et l'on calcule qu'il a tué une cinquantaine d'Allemands, soit dans leurs abris qu'ils ont refusé de quitter, soit dans leurs tranchées.

Un soir, vers 7 heures et un quart, l'ennemi a fait exploser une mine près de la lèvre d'un cratère consolidé par les nôtres, et appuyé par ses canons, un groupe de 9 ou 10 soldats s'est avancé, mais les Canadiens l'ont repoussé et ont occupé le nouveau cratère formé près de l'ancien.

Un autre soir, à la suite d'un violent bombardement préparatoire, un détachement composé de 29 ou 30 soldats teutons a dirigé une attaque déterminée. Quelques-uns seulement des assaillants ont pu pénétrer dans la première ligne aux endroits où elle avait été démantibulée, mais les Canadiens les en ont immédiatement délogés, faisant prisonniers 2 blessés et comptant un cadavre d'ennemi. Dans le cours de cette opération, un Canadien a été tué et un autre a été blessé.

Un bataillon ontarien a opéré un raid pour détruire un poste fortifié allemand: il l'a fait sauter puis s'est replié sur ses propres tranchées.

Dans la soirée d'avant-hier, des détachements tirés de bataillons de l'Ouest ont attaqué une position puissamment fortifiée du nom de "Pimple", à l'est de Souchez, et se sont emparés de l'objectif. Ils ont fait au moins 41 prisonniers et ont détruit plusieurs abris dans lesquels les Allemands s'entêtaient à se dissimuler. Les Canadiens ont pénétré dans les lignes ennemies sur une grande profondeur. Malgré le grand nombre des hommes aux prises et la nature particulièrement difficile de l'opération, les pertes des Canadiens furent légères.

On relâche les marins américains.—Les matelots américains transportés comme prisonniers en Allemagne, à bord du "Yarrowdale", ont été remis en liberté.

SAMEDI 17 FEVRIER

Succès français.—L'artillerie est très active dans le secteur de Maisons de Champagne. En Alsace, les Français ont pénétré dans le saillant allemand à Ammerzweiler et l'ont complètement détruit. L'ennemi a subi de sérieuses pertes.

L'emprunt anglais.—L'emprunt anglais qui vient de se clôturer a obtenu le plus grand succès imaginable. On estime que cinq milliards de dollars ont été versés au trésor public pour la poursuite de la guerre.

LUNDI 19 FEVRIER

Zeppelins sur la côte française.—Samedi soir, un Zeppelin a survolé la côte française, dans le département du Pas-de-Calais, jusqu'aux environs de Boulogne. Il a jeté quelques bombes qui n'ont fait aucun dégât.

Sous-marin teuton coulé.—Le vapeur français Guyane a coulé un sous-marin allemand qui l'avait attaqué sur la côte de France. Au deuxième coup de canon, le sous-marin ennemi a été frappé de telle sorte qu'il a sombré immédiatement.

Roosevelt va lever une armée.—On dit que le colonel Roosevelt songe à recruter une armée expéditionnaire qu'il mettrait à la disposition des généraux de l'Entente, advenant la guerre avec l'Allemagne. Dans le cas où la réalisation de ce projet sur le territoire américain rencontrerait quelques obstacles, Roosevelt passerait au Canada pour le mettre à exécution.

MARDI 20 FEVRIER

Von Bernstorff à Halifax.—Le service d'immigration passe l'inspection, à Halifax, du bateau qui reconduit en Allemagne l'ambassadeur teuton, son personnel et celui des consulats. Ils s'occupent surtout de voir s'il n'y aurait pas, parmi les passagers, des agents secrets de Berlin. Cette opération peut prendre trois ou quatre jours, après quoi le navire sera relâché.

Deux Américains périssent.—Deux Américains se trouvaient sur un navire charbonnier norvégien qui a été coulé par les Allemands.

STE MARTHE, Sask.

Le district scolaire de Sainte-Marthe a nommé M. Francis Hudon secrétaire trésorier en remplacement de M. Jos. Cantin.

Le district enverra au moins un délégué à la Convention des commissaires d'école de Régina.

ST. MAURICE DE BELLEGARDE, Sask.

Un accident bien regrettable est arrivé au petit garçon de M. H. Streuger. Il s'amusait à glisser sur la neige avec ses camarades quand le traîneau renversa, entraînant pêle-mêle tous les occupants. Quand tous furent relevés, après examen, on constata que le pauvre petit avait une jambe cassée. Aux dernières nouvelles, l'enfant prend du mieux. Nos sincères condoléances à la famille.

—M. C. Legros unit sa destinée à Mlle Mélanie Antoine et M. J. Bouchard à Mlle Julie Henrion. Nos souhaits de bonheur aux nouveaux couples.

Mlle Marie Kenler a été passer une semaine de vacances chez sa sœur Mme T. Rousselle.

—De passage ici, M. E. Bédard, de Ponteix.

—Parmi les excursionnistes pour le bonspiel à Winnipeg, on remarquait entre autres: M. et Mme J. Revet, M. J. Sylvestre et ses deux sœurs, Mlles Marie et Bernadette Sylvestre.

Movement de l'A.C.F.C.

Le Fonds de Propagande française et la Presse

Notre appel au public en faveur de la création d'un Fonds de Propagande française a reçu un accueil très sympathique de la part des grands journaux de l'Est. On en jugera par les quelques extraits que nous donnons ci-dessous.

M. Omer Héroux écrit dans le *Devoir*, sous le titre: *Pour la lumière*, une initiative heureuse:

A maintes reprises déjà nous avons eu le plaisir de signaler les fécondes initiatives des catholiques franco-canadiens de la Saskatchewan. Ils ont d'abord constitué une association vivante, solidement organisée et dont on peut suivre la vie par les notes hebdomadaires de leur organe, le Patriote *de l'Ouest*. Au centre de cette association ils ont institué un organe permanent, un secrétariat qui permet de maintenir et de stimuler la vie générale.

Le courrier de ce matin nous apporte la nouvelle d'une autre initiative que nous sommes heureux de faire connaître.

Persuadée que l'un des meilleurs moyens de faire disparaître les malentendus qui existent entre les deux grandes races canadiennes, c'est de nous faire connaître tels que nous sommes, l'*Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan* voulait depuis longtemps constituer un fonds de propagande qui lui permettrait la diffusion dans les milieux anglo-canadiens de tracts et de brochures appropriées. Elle croit l'heure venue de mettre ce projet à exécution.

Mgr l'Archevêque de Régina a fait il y a quelques mois, devant un auditoire anglo-protestant, une importante conférence sur l'*Education dans la Province de Québec*. On sait qu'il n'est pas de sujet autour duquel on ait débité tant de mensonges; il n'en est guère non plus dont la connaissance exacte soit de nature à nous rendre plus de services. C'est un point que le communiqué de l'A. C. F. C. met très bien en lumière.

. . . .

Nous souhaitons à la nouvelle et généreuse initiative de nos compatriotes tout le succès, très grand, qu'elle mérite.

L'*Action Catholique* consacre également à notre œuvre un article qu'elle intitule: *Semences de vérité*. Nous en détachons ce passage :

L'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchwan professe, à bon droit croyons-nous, que, pour le plus grand nombre, "les difficultés dont nous souffrons ont pour origine l'éloignement dans lequel nous nous tenons, entre enfants des deux grandes races, et l'ignorance qui en résulte," des uns à l'égard des autres. Elle croit que "nous ne nous connaissons pas assez, et c'est ce qui explique, parmi nous, ces défiances, ces malentendus si préjudiciables à la bonne harmonie."

Pour parer à ces inconvénients graves, à cette situation débilitante, l'A. C. F. C. a décidé de se faire semeuse de vérités nationales, au moyen de tracts de propagande. Et, pour commencer, elle se dispose à publier, *en anglais*, le texte de la magnifique conférence naguère donnée au Club Assiniboia, de sa ville épiscopale, par S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina. Le docte prélat y traitait, on s'en souvient, de la situation scolaire privilégiée faite à la minorité anglaise par la province de Québec. Cette conférence eut un légitime retentissement et produisit la plus salutaire impression dans les milieux qui en bénéficièrent. L'A. C. F. C. croit, et fort justement à notre avis, que l'effet n'en sera pas moins bienfaisant et bancoup plus général, si l'on réussit à la répandre largement dans tous les milieux de langue anglaise.

Afin de réaliser ce dessein, et pour établir ensuite en permanence son œuvre de propagande patriotique par la presse, l'Association de nos valeureux compatriotes franco-catholiques de la Saskatchewan, qui a déjà si bien mérité de la Cause catholique et française au Canada tend loyalement la main à tous les patriotes du Canada français. Elle prie qu'on lui vienne en aide, pour créer ce "fonds de propagande française".

Le *Droit* écrit de son côté:

L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, dont le siège est à Prince-Albert, fait un appel à tous les Canadiens français du pays en faveur d'un fonds de propagande française, spécialement parmi les Canadiens de langue anglaise.

L'A. C. F. C. comprend que les groupes français de la Saskatchewan feront bientôt face aux mêmes difficultés que les autres groupes des provinces dites anglaises et elle s'efforce de prévenir le coup en formant chez les Anglais bien pensants, une mentalité éclairée.

Pour cela, elle désire répandre chez eux les ouvrages les plus propres à combattre les préjugés qu'une presse stipendiée a répandus partout et c'est dans ce but qu'elle fait un appel pressant à tous les Canadiens français qui sont intéressés au sort des groupes de compatriotes en dehors de la province de Québec.

Pour nous, Canadiens français de l'Ontario, cet appel est sacré, car nous savons à quels obstacles nous nous sommes butés depuis quelques années et nous comprenons les services que peut rendre une telle propagande.

Nous espérons que tous ceux qui le peuvent se feront un devoir de contribuer à ce fonds patriotique.

PRINCE-ALBERT

Cercle de l'A. C. F. C.

La soirée de l'A. C. F. C., lundi dernier, n'a pas obtenu tout le succès qu'on était en droit d'en attendre à cause de la température rigoureuse qui a empêché beaucoup de personnes de s'y rendre. La conférence qui y a été donnée a cependant été la plus remarquable de la saison et tous ceux qui l'ont entendue en ont remporté une très agréable impression.

Par ailleurs, le programme musical a été, comme toujours, très réussi. Il comprenait :

Mmes G. Carrier et E. Baril: Duo de piano.

Mlle Marie Denis: "Marie" et "Voyage".

Mme E. Morrier: "Le petit crucifié".

Mme J. de la Gorgendière: "Ninon".

Mme G. Carrier: piano.

On n'a pas ménagé les applaudissements à nos excellentes artistes, surtout à Mlle Denis, que l'on entendait pour la première fois et dont le beau talent a été très goûté.

La causerie du R. P. Panhaleux, qui roulait sur l'*esprit gaulois au front*, et était divisée en deux parties, a duré en tout une bonne heure. Il nous est malheureusement impossible de la résumer. Ce fut une suite de bons mots et de réflexions spirituelles qu'il faut avoir entendues. Disons seulement que le conférencier a donné une très juste idée de l'état d'esprit tout particulier qui s'est développé au front sous la poussée des événements, et de là a gagné toute la nation française. La gaieté française du temps de la guerre, qui se manifeste surtout dans les innombrables journaux du front, dont on nous a fourni de si joyeux extraits est, en somme, une arme terrible dont les Boches n'auront jamais raison et qui contribue puissamment à soutenir le moral de la population. Bref, l'esprit gaulois qui se maintient envers et contre tout au milieu des plus terribles épreuves, qui se développe même à un degré inconnu jusqu'alors, est pour la France un gage assuré de la victoire que lui donneront tôt ou tard ses héroïques poilus. Tel est l'enseignement qui découle de la captivante causerie du R. P. Panhaleux.

S'il nous était permis de formuler un vœu, ce serait celui de voir notre conférencier de l'A. C. F. C. faire bénéficier de son travail les membres des autres cercles des localités voisines. Ils ne manqueraient pas d'y prendre un vif intérêt, comme nous-mêmes, et d'y puiser de nouveaux motifs d'être fiers de leurs origines françaises.

A la fin de sa causerie, le R. P. Panhaleux, tout en nous invitant à conserver l'esprit gaulois dont nous avons hérité et dont nous vivons, a exposé brièvement un moyen efficace de travailler à notre survivance et au maintien de notre langue.

La collecte faite au profit du Fonds de propagande française par Mlles S. de Lorimier et J. Prince, a produit $11—une jolie somme, étant donnée l'assistance plutôt restreinte.

L'élection des officiers du cercle a donné les résultats suivants :

Président: J. E. Morrier (réélu).

Vice-président : Georges Russell.

Secrétaire-trésorier: Fernand Baril.

Directrices et directeurs: Mmes J. E. Morrier et A. Montreuil: MM. J. A. Côté, J. P. Daoust, C. A. Rousseau.

ALBERTVILLE, Sask.

Minutes de la 2ième assemblée régulière du Cercle Local St Jacques, dûment convoquée le 11 février 1917, après la messe.

Le président M. F. Brière, entouré des directeurs suivants: MM. H. Brunelle et A. Camiré, appelle l'assemblée à l'ordre.

Sur proposition du président les minutes de la dernière assemblée telles que lues sont approuvées.

Proposé par M. H. Brunelle, secondé par M. Nap. Beaudoin que le secrétaire soit autorisé à aviser le Secrétaire général de l'A. C. F. C. que les Commissions scolaires des districts d'Alberville No. 3126 et Enalleburg No. 31.1 ont décidé d'envoyer chacune un délégué pour les représenter à la Convention des commissions scolaires qui doit être tenue à Régina les 27 et 28 février.

Noms des délégués: Messieurs Adélard Camiré et Joseph Isidore Brûlé. Adopté.

Proposé par M. H. Brunelle, secondé par M. A. Camiré, qu'une liste de souscription soit ouverte sous les auspices du Cercle pour le Fonds de Propagande Française en réponse au vœu exprimé par le Comité Exécutif de l'A. C. F. C. à cet effet. Adopté.

Proposé par M. H. Brunelle, secondé par M. A. Camiré, qu'un système de conférences mensuelles soit établi par le Cercle, les dites conférences devant être données par les membres du Cercle nommés à l'avance à chacune des assemblées régulières, les conférenciers suivants étant nommés: M. J. I. Brûlé, pour mars, M. A. Camiré, pour avril. Adopté.

Proposé par M. A. Camiré, secondé par M. H. Brunelle, que M. N. Beaudoin soit nommé vice-président du cercle en remplacement de M. A. Gosselin, démissionnaire. Adopté.

Sur proposition du président l'assemblée s'ajourne jusqu'au deuxième dimanche de mars. Etaient présents 15 membres.

HOWELL, Sask.

A l'appel lancé par le *Patriote de l'Ouest* du 8 février, notre vénéré pasteur, M. Bourdel, nous invitait, à l'issue de ses instructions, dimanche le 11 février, à s'unir pour aider la Propagande Française, et à proposer une partie de "whist".

Lundi dernier le 19, nos bons Canadiens-Français répondaient à son appel, en se réunissant dans la salle paroissiale, où une partie de cartes était donnée, dans le but de contribuer à l'œuvre de Propagande. Malgré le froid polaire qui sévissait, la salle était remplie, et tous se sont bien amusés jusqu'à une heure bien avancée dans la soirée.

La partie finie, le tirage des prix s'est fait, et M. O. Loiselle de Vonda a été l'heureux gagnant du premier prix des hommes, avec un record de 55 points.

Le premier prix des Dames a été enlevé par Mlle Alice Bouchard. Nos félicitations aux heureux gagnants.

Le prix de consolation a été décerné à MM. Chas. Masson et Paul Levesque qui, contents de leur succès, n'ont pu s'empêcher de faire goûter leur bon sac de "peanuts" à l'assemblée.

La somme de $14.00 a été collectée.

Avant de se séparer nous avons chanté notre chant national "O Canada" et tous sont partis bien contents de leur soirée.

Nos remerciements à tous ceux qui ont bien voulu participer au succès de la soirée.

M. Chas. Masson ainsi que M. et Mme David Labelle nous sont revenus de leur voyage de deux mois dans la province de Québec.

Le 14 février M. N. Brûlé conduisait à l'autel Mlle Rose Elaudia Marcotte. L'heureux couple est parti en voyage à Saskatoon, Prince-Albert et Duck Lake. Nos souhaits de bonheur les accompagnent.

Avec la nomination de M. N. Carpentier comme contre-maître de section, la gérance du C. N. R. à Howell est maintenant entre les mains de Canadiens-français. L'agence ayant été donnée à M. J. A. Turcotte en septembre dernier. Nous espérons qu'ils resteront longtemps parmi nous.

De passage cette semaine: M. Aimé Prévots et son frère, en visite chez leurs amis.

ST. HUBERT MISSION, Sask.

CERCLE DE L'A. C. F. C.
REUNION DU 11 FEVRIER

Comme impromptu, ce fut réussi. Les mieux favorisés, parmi nos gens, avaient pu être avertis l'avant-veille au soir; mais pour les trois quarts et demi au moins la nouvelle d'une assemblée n'avait été connue que trois ou quatre heures à peine avant l'heure même de cette réunion. Or l'avis écrit de convocation disait: "M. Maurice Boutin et le R. P. Libert prendront la parole." Pensez donc! il s'agissait de voir, d'entendre parler de la guerre et naturellement de fêter deux poilus de St. Hubert qui, par un hasard vraiment providentiel, nous arrivaient de France directement, inopinément, et presque en même temps. Et l'un des deux était le vaillant décoré de la côte 301, et l'autre, ni plus ni moins que le curé de la paroisse; et quand ce curé s'appelle le Père Libert!!!...

Il fallait donc être au moins à moitié mort, pour ne pas, à cette invitation, bondir, et sur le champ se disposer à se mettre en route. De fait, on affirme que plusieurs, qui avaient été malades toute la matinée, se sont, de la secousse trouvés sinon guéris, du moins assez ragaillardis pour subir (sans fatigue) un voyage de 5 ou 6 milles, suivis d'une séance de plus de deux heures et demie.

Bref! à 3 heures précises, la salle de réunions était pleine comme un œuf. Comme il était évident que tous avaient hâte d'entendre nos deux poilus le président a dû se résigner à liquider, au pas gymnastique, les principales affaires courantes.

Il n'a pu cependant passer sous silence les graves nouvelles reçues dernièrement des membres de notre cercle qui sont sur le front.

Ce fut une ombre bien triste sur le tableau de notre belle fête que l'allusion aux blessures de M. Arthur Jordens, soldat mitrailleur du 68e de l'armée canadienne. Mâchoire fracassée blessures au cou, à la jambe gauche et au pied droit. Le 25 décembre au matin (triste cadeau de Noël), un obus boche avait éclaté tout près de sa mitrailleuse. Heureusement, les dernières nouvelles, moins alarmantes que les premières, donnaient à espérer au moins qu'il survivrait à ses horribles blessures. Le président se fait l'interprète des sentiments unanimes de l'assemblée en présentant à la famille du glorieux blessé nos plus vives sympathies, avec nos vœux les plus sincères de complète et prompte guérison.

Des nouvelles plus consolantes nous étaient venues de M. Joseph Thomas, un autre héros, adjudant, chef mitrailleur de l'armée belge. Nous savions déjà que dès l'an dernier, il avait été l'objet d'une belle citation à l'ordre du jour; mais dernièrement c'était la croix de guerre (et avec palmes, s'il vous plait), qui venait d'être déposée sur sa poitrine. Sur proposition de M. P. Mullie, le secrétaire est chargé d'offrir au vaillant soldat belge, au nom de tous les membres de notre cercle, nos plus chaleureuses félicitations.

Nous sommes heureux d'apprendre enfin que le R. P. J. Barreau, interprète sur le front, à la 13e Brigade Australienne, P. A. A. I. F. a pu jusqu'ici demeurer sain et sauf, au milieu de tous les dangers qu'il a dû courir depuis près d'un an.

Le président nous fait part ensuite, de deux décisions très importantes, prises par les syndics d'école.

1o. Résolus à remplir fidèlement les devoirs de leur charge, ils ont décidé de faire tout leur possible pour amener les parents à envoyer leurs enfants à l'école, aussi régulièrement que les circonstances le permettront; et ils n'hésiteront pas, s'il en est besoin, à user des pouvoirs que leur confère la loi des écoles. Ils sont convaincus que pour conserver tout notre prestige parmi les Anglais qui nous entourent, il faut que nos enfants, qui ont deux langues à apprendre assistent à l'école plus régulièrement que par le passé. L'influence française est en jeu: il s'agit non seulement de la maintenir mais de l'augmenter encore si possible. Pour permettre à nos enfants de mieux apprendre la langue française, les syndics ont décidé aussi que le français serait enseigné dans l'école, encore plus longtemps que par le passé.

2o. Résolution des Syndics: Notre bureau des Syndics enverra à Régina les 27 et 28 février prochain, un délégué de langue française, à la convention générale des syndics de la province.

Enfin, pour ne pas prolonger davantage la fiévreuse attente de l'assemblée toute entière, le président invite à prendre la parole le premier de nos poilus, M. Maurice Boutin.

(La suite au prochain numéro)

WILLOW BUNCH, Sask.

Notre comité, qui est resté stationnaire pendant quelque temps, vient le faire un pas en avant. Réunion presque complète, cette fois, sur 7 membres 6 étaient présents: MM. Hallé, Rodrigue, Roy, Anger, Létourneau, Lemieux. Le membre absent sera puni; car nous tenons à faire connaître qu'il faut du stimulant dans l'affaire, autrement on devient apathique et tout traîne en langueur.

Tout d'abord, notre comité a applaudi à la démarche faite par le comité exécutif en faisant circuler des bulletins de souscription pour aider la bonne propagande française.

Nous décidons séance tenante de faire la demande de 100 exemplaires de la conférence de Mgr Mathieu. Les membres du comité se chargent de les distribuer.

Un point important qui nous a occupés, à cette réunion a été le comité féminin. M. Hallé a bien voulu se charger de renseigner les dames sur le sujet.

Comme nous avons dans le comité deux commissaires d'école nous en avons profité pour leur demander d'envoyer des délégués à Régina et de faire une pression sur leurs amis dans les districts voisins pour qu'ils en envoient eux aussi.

A une assemblée générale des membres de l'A. C. F. C. convoquée spécialement dans le but de contribuer aux fonds de propagande française, nous avons recueilli sur le champ $36.00.

BIBLIOGRAPHIE

Montréal, Librairie Granger et librairie Notre-Dame, Québec, Librairie Garneau.

R. P. de Fressencourt (S.J.). *Les Secrets de la vie religieuse*, découverts à une novice fervente. Prix: 0 fr. 50.

Ces secrets de la vie religieuse sont la pure crême de tous les enseignements qu'on peut donner aux âmes qui professent la religion, pour vivre dignement en leur vocation. Le P. Lamière écrit à l'auteur que son petit livre est un vrai trésor et que c'est une bonne action de contribuer à le propager.

Chanoine Lagardère. *France... Demain!* Aux ouvriers et ouvrières de reconstruction d'après guerre. In-12. 3.50.

Tel est le titre du nouveau livre que M. le chanoine Lagardère nous envoie du front de bataille. Entre deux expéditions périlleuses par boyaux et tranchées, le vaillant aumônier militaire écrit quelques lignes "bien vécues", puis il repart vers le danger, vers la mort.

Au milieu des destructions présentes il songe aux reconstructions de demain; car il est pénétré, lui aussi, comme M. Boutroux dans la *Revue des Deux Mondes* "du danger mortel qui nous menacerait si, considérant cette guerre comme un simple cauchemar, effroyable sans doute, mais passager, nous nous imaginions que nous pourrons, la paix signée, reprendre notre vie au point où nous l'avons laissée en juillet 1914".

Non! non! il faudra reconstruire sur un plan nouveau. Et il importe que dès maintenant, une élite éclairée, décidée—d'hommes et de femmes—s'empare de l'avenir pour la façonner d'après les principes qui relèvent et sauvent les nations.

L'aumônier militaire unit sa voix à celle des autres *réveilleurs de nuit*—les Barrès, les Bourget, les Bazin, les Maurras, les Bainville, les Cambon—pour convier à cette œuvre de résurrection toutes les grandes âmes capables de travailler à la régénération de la France de demain.

Quelles plaies elle porte au flanc notre France! dépopulation, alcoolisme, divorce, dislocation du foyer, erreurs d'éducation, vices d'organisation, anarchie politique et sociale! Toutes ces plaies, le prêtre les ausculte avec une intelligente et affectueuse pitié, avec une sorte de piété filiale: puis, à chacune il applique le remède qui la cicatrisera, qui guérira.

Il appelle au secours de la grande blessée les âmes rédemptrices avec leurs larmes et leurs deuils. Il appelle surtout Dieu Père, et le Christ-Roi, et l'Eglise-Mère.

Que la *France... demain* revienne à l'Ordre, c'est-à-dire à Dieu, au Christ, à Rome: "alors, autant que faire se peut sur la terre, le malheur s'écarterait de la route des peuples, et la France magnanime, fière et fidèle, monterait au zénith des nations".

J. Lahitton.

Le recrutement du Clergé

Lettre pastorale de S. G. Mgr Pascal, O.M.I., pour le Carême 1917.

Nos Très Chers Frères,

Nous avons presque vécu une année depuis que nous célébrions avec vous tous notre jubilé épiscopal, et nous sommes heureux de vous annoncer que, grâce à Dieu et à vos bonnes prières, nos forces physiques semblent toujours soutenir dans un degré satisfaisant, notre forte volonté de travailler pour votre bien spirituel et temporel. Depuis quelques années, il est vrai, nous sommes forcé de prendre en plein hiver un repos qui s'impose; mais lorsque nous revenons au milieu de vous, nous reprenons avec courage et une aisance relative, le lourd fardeau de notre charge et de nos obligations. Ce serait même notre désir, comme aussi notre devoir, de faire notre visite "ad limina" retardée par la guerre, d'aller porter au Saint Père le compte-rendu de notre administration et demander humblement sa bénédiction pour nous et vous tous, clergé et fidèles de notre diocèse. Nous espérons que Dieu nous accordera cette faveur durant le cours de cette année. Sans prétendre prophétiser, il nous semble que la bordure argentée des nuages chargés de poudre se dessine à l'horizon, et que Dieu, secondant l'action combinée des forces pacifiques, fera bientôt reluire sur le monde le beau soleil de la paix fraternelle.

Pour ce qui nous concerne, dans ce diocèse de Prince-Albert, tandis que nous avons à remercier Dieu du développement progressif et continu qui se produit autour de nous, il est une chose cependant qui depuis le commencement de la guerre est devenue pour nous un sujet de profonde réflexion; c'est le futur recrutement de notre clergé. Nous réalisons plus que jamais les paroles du divin Maître "*Messis quidem multa, operarii autem pauci*". Abondante est la moisson, mais peu nombreux sont les ouvriers pour la cueillir: et notre prière ne saurait être différente de la sienne. "*Rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios in messem suam.* Priez le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour la cueillir". C'est aussi le but de notre lettre pastorale, cette année, de vous demander d'unir vos prières aux nôtres pour que nous puissions toujours obtenir un nombre suffisant de prêtres pieux et dévoués pour les besoins grandissants de notre diocèse. Chaque fois que nous pensons à notre clergé, et Dieu sait que cette pensée ne laisse jamais notre mémoire, nous ne pouvons échapper à l'agréable devoir de lui rendre le témoignage bien mérité de notre reconnaissance et de notre paternelle affection. Notre pensée se porte tout d'abord, et ceci est bien naturel, vers les pionniers de notre diocèse, vers ceux qui nous ont aidé à en poser les fondements, et qui ont réuni le troupeau dispersé sous la houlette de leur nouveau pasteur et père, votre très humble serviteur. Quelques-uns de ces pionniers sont tombés victimes de leurs fatigues et sont déjà au ciel, d'autres sont encore à notre service, portant les marques de durs et pénibles combats, et leur expérience acquise en temps héroïques est un exemple entraînant pour notre plus jeune clergé. Nous avons dans maintes occasions privées et publiques rendu témoignage à ces vaillants missionnaires, nos frères en religion dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, mais c'est toujours avec un nouveau plaisir que nous répétons les mêmes choses, comme c'est avec un nouveau plaisir que nous récitons nos mêmes prières de chaque jour. Nous profitons de la même occasion pour remercier du fond de notre cœur tous les membres de notre clergé régulier et séculier, et demandons à Dieu dans nos humbles prières de vouloir bien nous les conserver tant qu'ils ne seront pas nécessaires pour chanter ses louanges dans son paradis. Nous savons cependant que nous ne pouvons pas tenter Dieu et demander l'impossible, que nous devons être résigné à nous voir séparé, dans le cours du temps, de quelques-uns de nos prêtres, soit pour causes majeures, soit par la faulx inexorable de la mort. Nous avons actuellement dans le diocèse plusieurs missions qui voudraient un prêtre et en auraient besoin, et le cœur appesanti, comme un père qui n'a pas de quoi satisfaire ses enfants affamés, nous sommes obligé de leur donner cette froide réponse "mes amis, je n'ai pas de prêtre". Jusqu'ici nos familles catholiques, même les meilleures, n'ont peut-être jamais beaucoup réfléchi à cette question capitale, le recrutement du clergé. La raison en est peut être qu'elles n'ont pas encore connu par expérience les angoisses causées à l'âme chrétienne privée des secours de la religion, ou bien que cette question n'a jamais été soumise à leur sérieuse méditation. Notre grande source pour obtenir des prêtres a été jusqu'ici notre mère-patrie, la belle France, et nous devons plus d'un remerciement à certains de nos vénérables frères dans l'épiscopat français pour nous avoir donné de bons prêtres sans grandes dépenses pour notre pauvre diocèse. Qu'il nous soit permis de mentionner entre autres l'illustre évêque qui préside depuis des années avec une intelligence et une sagesse distinguées, aux destinées de notre diocèse d'origine, Mgr Bonnet, évêque de Viviers. Cette source de vocations vient d'être presque complètement arrêtée par la guerre en Europe. Les évêques ont dû sacrifier la fleur de leur clergé à la défense de la nation, et la noble conduite de ces prêtres sous le feu et la poudre, prouve la hauteur de leur caractère et la mesure de leur dévouement. Ils ne semblent pas se soucier du chemin qui leur est montré à suivre, pourvu qu'ils soient assurés que ce chemin conduit au ciel! Il en est plus ou moins de même dans les autres pays qui sont en guerre, et nous n'aurions plus le courage de retourner en Europe et de tendre encore la main pour un seul prêtre. C'est pourquoi nous nous tournons vers vous, nos très chers frères, et demandons vos bonnes prières ainsi que votre effective coopération pour résoudre ce problème sérieux: le recrutement continu du clergé dans notre diocèse. Le monde admire avec de justes raisons l'esprit de sacrifice de ces familles qui ont donné leurs enfants pour la défense de leur patrie respective. Il nous semble que ce serait encore plus consolant pour des pères et mères profondément catholiques de consacrer quelques-uns de leurs enfants pour la défense des intérêts de Dieu selon le mot du poète,

Si mourir pour son prince est un illustre sort
Quand on meurt pour son Dieu, quelle sera la mort!

Le patriotisme des soldats est enflammé par des discours éloquents et sonores, et nous voudrions essayer d'exciter un peu de patriotisme pour Dieu en vous dévoilant à grandes lignes la dignité incomparable du sacerdoce et surtout de notre sacerdoce catholique.

I

DU SACERDOCE SOUS LA LOI DE NATURE

La croyance universelle des peuples à la divinité les a conduits à reconnaître en tous temps une sorte de sacerdoce qui devait présenter au ciel leurs prières et supplications et faire descendre de ce même ciel les grâces et bénédictions dont les peuples ont toujours eu besoin. Pour cette raison, les ministres de tout sacerdoce ont toujours été tenus en grande estime et profond respect par leurs contemporains. Nous lisons dans l'histoire des premiers peuples que leurs rois même considéraient comme une faveur de pouvoir associer sur leurs têtes l'auréole du prêtre à leurs brillantes couronnes. Melchisédech par exemple, était tout à la fois roi de Salem et prêtre du Très Haût, et c'est plutôt pour honorer son sacerdoce que sa dignité royale qu'Abraham alla au devant de lui et lui présenta la dime de riches dépouilles. Les ministres du sacerdoce jouissaient également d'insignes privilèges qui leur permettaient toute liberté dans l'exercice de leurs fonctions et dans l'expansion de leur influence salutaire sur le monde. D'après le témoignage de nos plus célèbres docteurs, la dignité sacerdotale était même réservée d'une manière générale aux fils aînés de familles illustres, et cette dignité leur conférait une réelle supériorité sur leurs frères. Si Esaü regretta un peu tard d'avoir vendu son droit d'aînesse pour le fameux plat de lentilles, ce fut surtout parce qu'il était ainsi privé de la bénédiction paternelle qui accordait à son frère Jacob le sacerdoce et la priorité dans la famille. Cette théorie semble être confirmée par ces paroles de St Paul dans son épitre aux Hébreux (5: 5, 6) "Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui", et immédiatement après, "Vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech", suggérant que Jésus-Christ est grand prêtre du Seigneur parce qu'il est le fils premier né et unique de son Père éternel.

II

LE SACERDOCE SOUS LA LOI ÉCRITE

Si maintenant nous arrivons au temps où Dieu décide de se choisir un peuple et de l'éclairer à une connaissance plus parfaite de ses divins attributs et de ses relations intimes avec les hommes, nous voyons qu'il prend un soin tout particulier dans l'organisation du sacerdoce qu'il destine à ce peuple choisi. Il entoure les ministres du nouveau sacerdoce de tout ce qui pouvait leur attirer le respect et la vénération des individus. Il prescrit pour eux des vêtements riches et de grand prix, leur accorde de grands privilèges, déclare qu'il les prend sous sa protection spéciale, et commande au peuple de leur payer un tribut annuel comme on fait aux rois et aux chefs de nations. Il élève les prêtres, pourrions-nous dire, au-dessus des princes séculiers; il veut que Josué reçoive ses ordres et apprenne sa volonté par l'intermédiaire du grand prêtre Eléazar, il ordonne que le roi nouvellement élu recevra des mains du prêtre une copie de la loi pour diriger sa future conduite, et établit les prêtres juges suprêmes dans tous les cas douteux et indécis.

La dignité sacerdotale ressort encore des châtiments que Dieu inflige à ceux qui usurpent les fonctions sacrées, sans épargner même les princes et les rois. Le puissant roi Ozias est frappé de la lèpre pour avoir brûlé dans le temple, de l'encens devant l'autel du Seigneur, et Saül perdit sa couronne et sa vie pour avoir offert un sacrifice, bien qu'il y fût forcé, dit-il, par la nécessité. ("*Necessitate compulsus obtuli sacrificium*") 1 Reg. 13-1. Nous voyons encore la colère de Dieu éclater sur ceux qui manquent de respect envers les prêtres. Marie, sœur de Moïse, est frappée de la lèpre pour avoir murmuré contre son frère, et le prophète Osée compare le péché de manquer de respect aux prêtres à l'idolatrie ("*Populus meus sicut qui contradicunt sacerdoti*") Osee 4. Dieu met l'honneur dû à ses prêtres immédiatement après l'honneur dû à lui-même ainsi que nous voyons par ces paroles de l'Ecclésiastique ("Craignez le Seigneur et honorez les prêtres, aimez Dieu et respectez les prêtres) Eccles 7-31. Dans un autre endroit, Dieu nous dit qu'il considère ses prêtres comme la prunelle de ses yeux et défend à qui que ce soit d'y toucher ("*Nolite tangere christos meos... Qui tangit eos, tangit pupillam oculi mei*") Zach. 2.

Si telle était la dignité du prêtre sous la loi de nature, et plus encore sous la loi écrite, que dirons-nous du sacerdoce catholique qui surpasse les deux autres comme la réalité surpasse l'ombre, l'homme surpasse son image, comme Jésus-Christ victime dans l'auguste sacrifice surpasse les animaux ou objets matériels offerts à Dieu sous les précédents sacerdoces.

III

DU SACERDOCE CATHOLIQUE

Notre Seigneur Jésus-Christ après avoir ordonné prêtres ses apôtres, leur pose cette tonnante question: "*Scitis quid fecerim vobis?*" Savez-vous ce que je vous ai fait? comprenez-vous la grâce extraordinaire que je viens de vous accorder, la dignité surhumaine à laquelle je viens de vous élever? *Scitis...*

Le prophète Malachie appelle les prêtres de la loi nouvelle des anges de Dieu "*Labia sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus, quia angelus Domini exercituum est*" Malic 21.

Le ministère du prêtre catholique est en effet semblable à celui des anges; c'est de se tenir toujours devant Dieu, dans la grâce sanctifiante, prêt à porter ses ordres aux hommes, et à lui présenter leurs prières et leurs supplications. St Jérôme, commentant le texte de Malachie cité plus haut dit: "Le prophète ne nous commande pas de sonder les Ecritures pour connaître la volonté de Dieu, mais il nous envoie aux prêtres, et ajoute que si les Ecritures même venaient à se perdre les prêtres nous indiqueraient infailliblement le chemin du paradis". Et St Paul dit également que tout prêtre doit avoir la puissance d'enseigner la saine doctrine et de répondre aux objections des incrédules. ("*Ut potens sit exhortari in doctrina sana, et eos qui contradicunt arguere*") Titus, 1-9.

Le ministère des prêtres est non seulement plus élevé que celui du saint précurseur et des anges du ciel, mais il n'est autre que le ministère de Dieu même; c'est pourquoi le St Esprit les appelle d'une manière toute spéciale les fils de Dieu ("*Afferte Domino filii Dei, afferte Domino filios arietum*") Ps 28. Et dans le livre de l'Exode, ils sont en plusieurs endroits appelés tout simplement des Dieux.

Et les prêtres catholiques n'exercent-ils pas des fonctions qui sont des prérogatives de la Divinité? Ne remettent-ils pas les péchés, ce qui est un attribut essentiellement divin? C'est l'objection que firent les Juifs à Jésus Christ lorsqu'il dit au paralytique avant de le guérir: "Vos péchés vous sont remis," "*Quis potest remittere peccata, nisi Deus solus?*" Qui peut remettre les péchés si ce n'est Dieu seul? et c'est encore la grande objection qui retient tant de monde en dehors de l'Eglise. Cependant il est clair que Jésus-Christ a donné ce pouvoir extraordinaire aux ministres de la loi nouvelle, et en des termes qui ne peuvent laisser aucun doute dans des esprits non prévenus". Vous connaissez tous ces célèbres paroles: "Je vous donne les clefs du royaume des Cieux, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, tout ce que vous délierez sur la terre sesra délié dans le ciel: recevez le St Esprit, les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez", et autres semblables. Dieu n'a jamais donné un tel pouvoir ni à ses grands amis sous l'ancienne loi, ni même aux anges qui entourent son trône dans le ciel. Il est dit à la gloire du prophète Elie qu'il obtint une fois la permission d'ouvrir et de fermer le ciel pour faire tomber la pluie ou la laisser dans les nuages, mais qu'est-ce cela comparé à la possession à vie des clefs du ciel qui est l'apanage de notre sacerdoce catholique.

Un autre grand pouvoir des prêtres de la nouvelle loi, c'est le pouvoir de la consécration. Ce pouvoir place le prêtre immédiatement à côté de Dieu, l'élève même au-dessus de la mère de Dieu. Marie fit descendre une fois sur terre le Fils de Dieu en prononçant ces paroles. "Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole". Le prêtre fait descendre le Fils de Dieu tous les jours sur l'autel avec moins de paroles. Ecoutez si c'est simple "Ceci est mon corps, ceci est mon sang", et le fils de Dieu se trouve à l'instant réellement et substantiellement présent dans les mains du prêtre. Marie reçut le Sauveur dans son sein virginal parce qu'elle n'avait jamais connu le péché, le Sauveur obéit au prêtre sans égard pour l'état spirituel de son âme. Les paroles de Marie en acceptant la maternité divine, ne furent pas la cause directe et efficiente de l'Incarnation, puisqu'il est dit qu'elle conçut du St Esprit. Les paroles sacramentelles du prêtre sont la seule cause de la descente renouvelée du Fils de Dieu. Dans le sein de Marie, le Sauveur était simplement ce que peut être tout enfant avant sa naissance; sur l'autel, il est un homme de 33 ans, tel qu'il était sur terre après sa résurrection, tel qu'il est dans le ciel assis à la droite de son Père éternel. Dans le sein de Marie, Jésus était mortel, sujet à la souffrance, sur l'autel il est immortel et glorieux.

Par ce grand pouvoir de la consécration, le prêtre ne fait plus qu'un avec Jésus Christ, "*sacerdos, alter Christus*", et est tellement uni à lui qu'il peut en toute vérité dire avec St Paul "je vis, mais ce n'est pas moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi".

Ce que nous venons de dire du prêtre, surtout du prêtre catholique, suffira à vous donner une idée de sa haute et incomparable dignité, et sera, nous l'espérons, un encouragement pour nos familles catholiques à faire tout en leur pouvoir pour compter dans l'avenir un prêtre parmi leurs membres. Ce sera pour elles une grande source de bénédictions célestes. Nous encourageons même, ce qui se fait ailleurs, de placer parmi les œuvres vitales d'une paroisse, celle de la vocation au sacerdoce, et nous terminons en renouvelant notre demande pour vos bonnes prières et votre généreuse coopération dans cette question dont l'importance grandit tous les jours, le recrutement de notre clergé.

Dans le but de promouvoir cette œuvre d'importance majeure, nous vous exhortons paternellement à offrir à cette intention vos prières et vos bonnes œuvres spécialement durant le saint temps de carême où nous allons entrer, et dont voici les prescriptions.

RÈGLEMENT DU CARÊME

1o. *Tous les jours du Carême* depuis le Mercredi des Cendres inclusivement, jusqu'au Samedi-Saint inclusivement sont *jours de jeûne* les dimanches exceptés.

2o. Tous les *mercredis et vendredis de Carême,* et aussi le *samedi de la semaine des Quatre-Temps,* et le *Samedi-Saint,* sont *jours d'abstinence.*

3o. On est dispensé de l'abstinence tous les autres jours de Carême mais on ne doit faire gras, ou manger de la viande qu'à *un seul repas,* chaque jour.

4o. Il est *défendu de manger de la viande et du poisson,* à un même repas, même le dimanche, pendant tout le temps du Carême.

5o. D'après un Indult du 2 mars 1873, il est permis: 1) *de faire usage de la graisse de quelque animal que ce soit* dans la préparation des aliments maigres, quand l'abstinence est de rigueur. Ainsi on peut substituer au beurre ou à l'huile, de la graisse de bœuf, mouton, ou autre, ou du saindoux ou même du lard, pour préparer soupes, fritures ou pâtisseries, etc., les jours maigres. Cependant on ne pourrait manger de soupe grasse ces jours-là, quoique l'on puisse mettre un peu de graisse dans une soupe maigre. 2) Il est permis également de prendre le matin, les jours de jeûne, 2 *onces de nourriture,* et une tasse de café, thé, ou autre breuvage. A la collation du soir, les jours où on peut faire gras on pourrait manger un reste de soupe grasse du dîner. La règle pratique est que, pour la collation, on prenne moins de nourriture que si ce n'était pas jour de jeûne.

6o. L'usage du lait, laitages, beurre, fromage, œufs, autrefois interdit, est permis maintenant durant tout le temps du Carême.

7o. Toutes les personnes en bonne santé et ayant atteint l'âge de 21 ans accomplis, sont tenues d'observer le jeûne du Carême. Mais beaucoup de personnes peuvent avoir des raisons légitimes d'en être dispensées.

8o. *Sont exemptés du jeûne* de Carême, ainsi d'ailleurs que des autres jeûnes prescrits à d'autres temps de l'année:

1) Les personnes qui n'ont pas atteint l'âge de 21 ans;

2) Les nourrices, les femmes enceintes, les malades et valétudinaires, les convalescents;

3) Les personnes qui ont atteint l'âge de 60 ans;

4) Celles qui ont à accomplir un travail rude ou des voyages difficiles;

5) Enfin les personnes qui ne pourraient, en jeûnant, s'acquitter de leur emploi. Dans le doute, que l'on consulte son confesseur, et que l'on supplée au jeûne, si l'on en est exempté, par *quelques aumônes* et par d'autres mortifications.

6) Un tronc devra être placé dans l'église, pour recevoir les aumônes du carême, avec cette indication: *Aumônes de Carême,* et, à la fin du Carême, ces aumônes devront être envoyées à l'Evêché.

7) D'après une décision de la Sacrée Pénitencerie (du 16 janvier 1834), ceux qui, à quelque titre, sont exemptés du jeûne, peuvent manger du gras à tous les repas.

8) La discipline de l'Eglise touchant le Carême et le jeûne s'est beaucoup radoucie, il faut néanmoins exhorter les chrétiens à ne pas se laisser guider par les caprices et les illusions d'une délicatesse exagérée.

Pour les Cultivateurs

Aimez les poules

"L'aviculture ne demande aucun travail pénible; elle exige seulement un peu de bonne volonté, d'attention et de persévérance. En effet, elle est remplie d'une infinité de petits détails dont il faut absolument tenir compte pour réussir. C'est ce qui me fait dire que c'est plutôt l'occupation de la femme, de la jeune fille, que celle de l'homme qu'absorbent les travaux des champs".

Ainsi débutait naguère M. Victor Fortier, aviculteur adjoint du Dominion, dans une conférence avicole.

Et l'éminent aviculteur ajoutait en substance: Ce qui importe le plus c'est d'aimer les poules. Sans cela, inutile d'y toucher. Pour commencer, on choisit la race que l'on préfère. Nous avons un grand nombre de variétés de volailles recommandables et également bonnes. Donc le choix est facile à faire. Les uns aiment la volaille grise, d'autres la volaille rouge et quelques-uns préfèrent la blanche. La grise et la rouge sont peut-être mieux connues dans certaines parties de la province que la blanche. La grise est très recherchée pour ses qualités générales, les œufs et la chair: elle est très rustique, féconde et précoce. Ses qualités spéciales sont fixes, c'est-à-dire qu'elles dégénèrent moins vite que les autres races. La rouge, bien qu'étant rustique et précoce n'est certainement pas meilleure que la grise ou la blanche pour la ponte ou la production de la viande. Son élevage est plus difficile et elle donne rarement satisfaction sous le rapport de la couleur. La blanche est aussi recommandable que la grise ou la rouge. Comme la première, elle est rustique, féconde et précoce. Il existe aussi d'autres races qui donnent une chair assez bonne et beaucoup d'œufs, en particulier la Leghorn blanche que l'on a appelé "machine à faire les œufs". Cette poule est nerveuse, sauvage et exige beaucoup de liberté.

Dédié à ceux qui n'aiment pas les oignons

L'oignon est non seulement un aliment, un condiment, mais il peut devenir pour la ménagère qui sait l'utiliser un remède et un remède très efficace.

L'oignon, comme l'ail, exerce une action marquée sur la digestion de l'estomac, dont il augmente les sécrétions; il exerce aussi sur les voies digestives en général, une action des plus puissantes en détruisant certains microbes. De ce fait en excitant l'estomac et en aseptisant les voies digestives, l'oignon permet donc de digérer certains aliments autrement mal supportés.

Grâce à ses propriétés adoucissantes et expectorantes, l'oignon est un agent précieux, au dire des médecins, dans l'asthme, le catarrhe les rhumes de poitrines, et en général dans toutes les affections des voies respiratoires. Voici une bonne recette contre le rhume de poitrine.

Couper des oignons en rondelles, les saupoudrer de sucre, les couvrir, mettre au réchaud à une chaleur douce. Le jus de l'oignon et le sucre se mêlant, il en résulte un sirop excellent. On peut aromatiser avec quelques gouttes d'essence de menthe.

Une préparation bien usitée encore, c'est la tisane, obtenue en faisant bouillir, dans du lait ou de l'eau, de gros oignons blancs, cuits à l'avance sous la cendre. Cette tisane se prend sucrée à raison d'un grand verre, plusieurs fois dans la journée. L'emploi de cette tisane a produit de bons effets contre la coqueluche; la même tisane est encore bonne à prendre lorsque les reins ne fonctionnent pas.

Quand on a à parler longtemps ou à chanter, rien ne garde si bien la voix que de manger un oignon cru quelques heures auparavant.

On peut faire disparaître l'odeur désagréable que l'oignon donne à l'haleine en mâchant ou des fèves crues, ou quelques feuilles de thé ou de persil, ou encore en buvant une tasse de café noir.

L'oignon renferme une huile volatile à saveur chaude et piquante. C'est à la présence de cette huile sulfurée que l'oignon doit ses propriétés rubéfiantes et vésicantes, c'est-à-dire qu'il agit à peu près comme la moutarde ou un rigollot. Cuit sous la cendre l'oignon est souvent employé pour hâter la maturation des abcès, des clous et des panaris. Appliqué sous forme de cataplasme, l'oignon peut encore faire tomber les verrues, les durillons et les cors. Des cataplasmes crus, placés sur le front, calment souvent la migraine et les maux de tête nerveux.

Pilé et cuit avec du saindoux, notre fameux légume qui contient du soufre, forme encore une excellente pommade contre la gale. Ce n'est pas tout, le suc de l'oignon, cuit avec de la graisse de volaille, donne un onguent magnifique contre les engelures, les crevasses des mains et les écorchures des pieds.

L'oignon est aussi un bon vermifuge. On le fait bouillir dans de l'eau et on donne cette eau à boire aux enfants souffrant de vers intestinaux.

Le jus d'oignon, introduit dans l'oreille, au moyen d'un tampon d'ouate, dissipe les bourdonnements. Appliqué matin et soir sur la figure, il fait disparaître les taches de rousseur. J'ai peur en écrivant cela, que quelques jeunes filles, amateurs de belle peau, apparaissent un jour avec un masque de tranches d'oignon!

La ménagère ne se doute peut-être pas qu'à l'aide de l'oignon, elle peut encore nettoyer de nombreux objets et pourtant, c'est bien vrai. Ce que la maîtresse de maison sait bien, c'est la facilité avec laquelle les mains laissent des traces douteuses sur les portes peintes en blanc ou en gris clair. Lorsque ces boiseries ont été maculées, que la ménagère ne s'alarme pas, qu'elle coupe en deux un oignon, qu'elle en frotte doucement les portes tachées, et celles-ci reprendront bientôt leur propreté et leur nuance primitives.

En été, les cadres dorés et les glaces sont souvent maculés par les mouches. Prendre du jus d'oignon en frotter les objets tachés, cela suffit pour éloigner les mouches qui ne peuvent souffrir l'odeur de l'oignon.

Comme on le voit, l'oignon a tant et tant de qualités, qu'à l'instar de certains remèdes brevetés, il a presque la propriété de guérir tous les maux physiques et... moraux. Que la ménagère se le rappelle bien et qu'à l'occasion, elle sache tirer parti du précieux légume qu'est l'oignon.

Le cultivateur qui veut retirer du profit de ses vaches doit tenir compte de ce qu'elles dépensent pour leur entretien.

* * *

Une vache doit donner au moins 200 lbs de beurre par an pour payer les soins qu'on lui donne.

* * *

S'il était possible de faire disparaître toutes les vaches qui ne donnent pas 200 lbs de beurre dans une année, plusieurs troupeaux se verraient diminuer considérablement, plusieurs mêmes disparaîtraient complètement.

* * *

A la dernière convention des éleveurs de l'Ouest, les fonctionnaires suivants ont été élus: président, docteur J. G. Rutherford, C.M.G., chef du service de l'industrie animale du Canadian Pacifique, Ministère des ressources naturelles, Calgary; secrétaire-trésorier, E. L. Richardson, Calgary; vice-présidents provinciaux, Andrew Graham, Pomeroy, Manitoba; J. L. Walters, Olive, Alberta; F. H. Auld, sous-ministre de l'agriculture de la Saskatchewan, Régina; le docteur S. F. Tolmie, inspecteur vétérinaire en Colombie-Britannique, Victoria, C. B.

Conte du Terroir

LA PATRIE

—"Oncle Jean, que pensez-vous de la patrie ? On parle beaucoup de *patrie* et de *patriotisme;* les orateurs ont souvent ces mots dans la bouche, les écrivains au bout de leur plume. Qu'est-ce que la patrie, oncle Jean ?

L'oncle Jean, assis sur le pas de sa porte, fumait tranquillement sa pipe. Devant lui, s'étendait, tout en longueur, son domaine, des blés, des orges, des avoines, puis du foin, et plus loin un champ de sarrasin, plus loin encore une friche, et au delà une *sucrerie,* qui fermait l'horizon. Le soleil était tombé, et le vieillard regardait son *bien* entrer dans l'ombre.

—"Oncle Jean, qu'est-ce que la patrie ?"

Silencieux, il tira de sa pipe quelques *touches* encore: puis, sans détourner le regard qui allait là-bas vers la forêt, et d'un geste montrant les champs, les prés, le bois :

—"La patrie, c'est ça".

J'attendis que l'oncle expliquât ce geste et ce mot trop vagues. Un silence, et, lentement avec des pauses, il continua:

—"La patrie, mon *fieu,* ça date du temps des Français. Le premier de notre nom qui vint ici par la mer fut d'abord soldat; dans l'armoire de la *grand'chambre,* il y a des papiers où c'est marqué, qu'il fut soldat. Mais il faut croire que, dans les *vieux pays*—il venait du Perche: c'est *comme qui dirait* un *about* de la Normandie—il faut croire que, là-bas, ses *gens* étaient *cultiveux,* et qu'il avait ça dans le sang, parce qu'aussitôt qu'il put il prit une hache et s'attaqua à la forêt comme un vrai *terreneuvien.* Or, c'est ici, où nous sommes, qu'il abattit son premier arbre: la terre à l'ancêtre Nicolas, c'est la mienne! La glaise qui *botte* à mes talons s'est attachée aussi à ses sabots. Après lui, son fils aîné, Julien, et son petit-fils, Jean-Baptiste, son arrière-petit-fils, François, et le fils de François, Benjamin, mon père, tous l'un après l'autre, ont vécu de la terre qui m'a fait vivre; c'est ici que, tous, ils sont nés, qu'ils ont travaillé, qu'ils sont morts. Souvent, cette idée me vient, et je me dis: "Jean, c'est pour toi qu'ils ont peiné, pour toi et pour ceux de ta race qui viendront après toi." Vois-tu, mon *fieu,* au bout de la grange, ce quartier de roc? Autrefois, ce caillou-là devait être plus au sud, juste où se trouve le chemin qui monte aux champs; eh! bien, ils l'ont roulé là où tu le vois pour que j'aie de l'*arce* à passer au nord du ruisseau. Ça dû être un rude coup de collier. J'y ai souvent pensé, et je crois que c'est Julien, le deuxième du nom, qui a fait cela: on conte qu'il était fort comme un bœuf, et il pouvait se faire aider, ses douze premiers enfants étant tous des garçons. Et la maison, ils l'ont *logée* sur la butte, où elle est pour que de la porte je puisse voir encore—c'est le même *solage*—jusqu'à la *sucrerie.* Ils ont pensé à tout: pour que, dans les grandes chaleurs, mes bêtes aient un peu d'ombre, ils ont laissé là cet orme... Je reconnais partout leur ouvrage. Chacun d'eux à fait ici sa marque, et l'effort de ses bras rend aujourd'hui ma tâche moins dure. Sous ma bêche le sol se retourne mieux, parce que l'un après l'autre ils l'ont remué: dans le pain que je mange, et qui vient de mon blé, il y a la sueur de leurs fronts; dans chaque motte que ma charrue renverse, ils ont laissé quelque chose d'eux-mêmes. La patrie, c'est ça... Et je voudrais bien voir l'*Américain* qui viendrait prendre ma terre!"

Il faut savoir que, pour l'oncle Jean, l'ennemi, quel qu'il fût, c'était l'*Américain.*

—"Je vous entends, oncle Jean. C'est ici votre bien, un bien de famille, et que vous aimez. Mais les livres disent que la patrie est plus grande que votre terre, qu'elle embrasse toute une contrée..."

L'oncle hocha la tête.

—"En général, faut se méfier des livres, dit-il; il y a des mots qu'on ne comprend pas, et qui brouillent les idées. Les livres n'ont rien à faire ici. Ecoute. Au *sorouêt,* il y a François le Terrien, et puis Pierre à Denis, puis d'autres voisins, et encore d'autres voisins; au *nordêt,* il y a le grand Guillaume, puis les deux garçons au père Ambroise, puis d'autres voisins, et d'autres voisins, jusqu'au bout du rang et jusqu'au bout de la paroisse. Disons—je ne sais pas apertement si c'est comme ça partout, mais *ça doit*—disons que chaque habitant est, comme moi, sur le *bien* de ses *gens;* ça fait toute une paroisse attachée à la terre, *pas vrai?* Puis, au milieu, il y a l'église: à côté, le cimetière; tout près, le presbytère, avec le curé dedans. Et après notre paroisse, il y a une autre paroisse, puis une autre, puis une autre, toutes pareilles, et chacune avec son clocher, son curé, ses morts, son vieux sol travaillé par les pères, et qu'on aime plus que soi-même... C'est ça, la patrie!"

L'oncle Jean s'était levé, et cette fois je vis bien que son geste, déployé dans la nuit venue, embrassait tout le pays hérité des ancêtres, avec les souvenirs, les traditions, les croyances ..

La voix de la tante Mélanie appela :

—"Jean, venez-vous faire la prière du soir ?"

Nous entrâmes.

Le Christ au rameau bénit pendait au mur. Au-dessous, un grand fusil était accroché, avec une poire à poudre et une corne à balles.

Comme l'oncle allait se mettre à genoux aux côtés de la tante Mélanie, son regard levé rencontra son fusil, et je l'entendis qui murmurait encore:

—"Oui! Je voudrais voir l'*Américain* qui viendrait prendre ma terre!—Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Mettons-nous en la présence de Dieu, et adorons-le..."

Adjutor RIVARD.

Prenez garde à l'eau que vous buvez. La fièvre typhoïde et autres maladies mortelles n'ont souvent d'autres causes qu'une eau souillée. N'oublions pas qu'un puits constitue un véritable drainage de toutes les eaux de la surface du terrain environnant.

Prince-Albert et Environs

De Paris à Prince-Albert...

De nombreux Franco-Canadiens de Prince-Albert et des environs ont été agréablement surpris, il y a quelque temps, de recevoir des brochures toutes palpitantes d'actualité qui leur étaient adressées directement de Paris par le Comité catholique de propagande [illegible] à l'étranger. Les suppositions les plus variées étaient mises [illegible] te attention plus ou moins mystérieuse. Et voilà que l'autre soir, à la séance de l'A. C. F. C., en entendant le conférencier nous parler avec tant de verve de la France et de ses joyeux [illegible] plusieurs de nos compatriotes ont découvert subitement le mot de l'énigme. Ils n'en ont applaudi qu'avec plus de chaleur le délicieux conteur de *l'esprit gaulois au front*.

Prince-Albert aura-t-il un hôpital militaire ?

M. W. T. Mollard, de Régina, inspecteur des travaux publics du Dominion, a visité dernièrement les établissements de la Great West Works, au nord de la ville, en vue de s'assurer s'ils conviendraient pour un hôpital de soldats convalescents. L'inspecteur a fait un rapport très favorable, spécifiant qu'on pourrait y installer facilement 500 patients. Il y aurait, bien entendu, de grosses dépenses à faire pour rendre l'édifice habitable: mais le site offre de réels avantages au point de vue de la salubrité, de plus le combustible pour le chauffage pourrait être acheté dans les meilleures conditions.

Prince-Albert attend avec impatience la décision du gouvernement.

Le journal local

Tous les journaux sont les compagnons et les amis de la famille, mais le journal local est identifié avec les intérêts de la maison. Il est publié par des gens que vous connaissez. Ses colonnes sont remplies de choses d'une valeur spéciale pour vous. Vous avez un intérêt vital dans sa prospérité, et le meilleur moyen de contribuer à sa prospérité est de lui donner votre appui et votre patronage. Il est votre voisin. Il est de votre devoir de connaître tout d'abord vos besoins. Ses intérêts sont vos intérêts. Il est votre ami de préférence à tout autre. Nulle feuille du dehors ne peut avoir de titre à votre appui avant que vous ayez fait votre devoir envers votre journal local.

Notes Locales

—Les Dames de Sion vont avoir prochainement un bazar au profit de leur couvent. Elles recevraient avec reconnaissance tous les cadeaux et toute l'assistance que leurs amis pourraient leur fournir à cette occasion.

—Mlle Clara Gillies, de Blaine Lake, est entrée le 14 courant au noviciat de Notre-Dame de Sion. Son nom en religion est soeur Marie-Bernard.

—Le R. P. Larose, de Saskatoon, remplace temporairement le R. P. Bruck à l'orphelinat Saint-Patrick.

MARCELIN, Sask.

M. l'abbé Vandamme, envoyé dans l'Ouest pour faire un appel à notre générosité pour le "Secours au Cardinal Mercier" vient de passer à Marcelin.

Jeudi soir, 15 février nous avons eu une conférence française sur "la Belgique et la grande guerre". Une centaine de projections lumineuses ont illustré les dires de M. l'abbé Vandamme et nous ont fait voir sur le vif ce que la Belgique a fait, perdu, souffert et ce qu'elle souffre encore en ce moment.

Aussi la population de Marcelin, malgré les lourdes charges pesant sur la paroisse, s'est montrée très généreuse. La collecte a rapporté $127.00 pour S Em. le Cardinal Mercier.

La soirée a été agrémentée par des chants et par un bel orchestre. Inutile de dire qu'il y avait foule. M. Lalonde, maire du village, présidait l'assemblée.

Vendredi 17, dans l'après-midi le R. Père a entretenu les enfants et les Rdes Sœurs des écoles qui ont offert $15.00 pour les enfants belges. Le soir il a répété sa conférence pour la population anglaise. Une poudrerie vraiment canadienne a dû empêcher un grand nombre de gens de langue anglaise d'y assister. Toutefois la collecte rapporta $45.10.

La conférence agrémentée par le même orchestre que la veille et des chants exécutés par des volontaires fut présidée par le Rév. Porter.

Baptême, le 18 février, Mme Arthur Bourgeault, une fille, Marie Lucie. Parrain et Marraine: Rosario Bourgeault et Lucie Garand.

DOMREMY, Sask.

Le 12 février avait lieu l'enterrement d'une enfant de trois ans, Gilberte Moti d'Hoey. Nos condoléances à la famille.

—Lundi 19 février ont été célébrés à Domrémy deux mariages: M. Jean Baudais avec Mlle Corine Abel. M. Belot de St. Louis avec Mlle Marie Rabut de Domrémy. Aux deux nouveaux couples nous offrons tous nos vœux de bonheur.

—M. Sanderson, de Domrémy, doit partir sous peu. Nos regrets; il était estimé de tous.

—M. G. Poulin, de Prince-Albert, était de passage à Hoey la semaine dernière pour affaires.

—M. Jean Baudais père, a acheté la maison de M. Sanderson; il l'a transportée sur sa place et elle lui servira d'habitation en attendant qu'il [illegible] reconstruise une autre pour remplacer celle que le feu a détruite.

BEAUCHAMP, Sask.

Naissances.—L'épouse de M. Herman Plog, une fille, Marie-Alina. L'épouse de M. Arthur Ménard, un fils, Joseph-Siméon-Delphis. Parrain, M. Antonio Ménard; marraine, Mlle Irène Fortin. L'enfant fut porté sur les fonts baptismaux par Mme F. Fortin.

Mariages.—Le 23 janvier, Mlle Alberta Ménard unissait sa destinée à M. Tom Massey. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. Dominique. Mlle Lorette Ménard, sœur de la mariée, et son frère Antonio faisaient l'office de demoiselle et de garçon d'honneur. Il y avait 80 invités tous Canadiens français, et l'on s'amusa ferme jusqu'au matin. Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

—Le 20 février, a eu lieu le mariage de M. Alexandre Ménard et de Mlle Lucie Bruneau. Après la bénédiction nuptiale, qui a été donnée par le R. P. Bernard, l'heureux couple est parti en voyage de noces.

—Mlle Anne-Marie Bouchard, élève du couvent de Howell, est venue passer une semaine chez ses parents.

—M. Eugène Prousseau nous a quittés pour aller demeurer dans la province de Québec.

—M. Raymond [illegible], qui était venu passer quelques mois sur son homestead, est retourné à Gravelbourg.

—La grippe sévit depuis quelque temps parmi nous. Mme Raoul Morin et ses enfants, Mme et Mlle Turgeon en sont atteints. Mme A. Tourou également est assez gravement malade. Nous formons des vœux pour leur prompt rétablissement à tous.

—Le dimanche 11 février, il y a eu grand'messe à Beauchamp célébrée par le R. P. Gabillon, procureur de l'Evêché. L'orgue était tenu par Mme Desmarais.

Le ministre de l'Agriculture fait un appel aux cultivateurs canadiens

L'hon. Martin Burrell, ministre de l'Agriculture vient de faire appel aux énergies du peuple canadien pour que la production du blé et autres nécessités de la vie soit avancée à un très haut degré dans les circonstances actuelles. Dans son message, le ministre dit en partie: "Il y a deux ans, nous demandions l'appui des fermiers du Canada et nous leur faisions remarquer la part importante que la production et la distribution des produits alimentaires joueraient dans cette guerre, nous ajoutions que l'appel aux armes d'une vingtaine de millions d'hommes par les belligérants serait suivie d'une production moindre et d'une augmentation du coût de la vie. Aujourd'hui, la Pologne, la Belgique et la Roumanie sont de frappants exemples de cette lamentable situation".

"Les pouvoirs du Centre souffrent plus que les autres nations, mais toutes se ressentent de ce déplorable état. Nous faisons face à d'étranges problèmes dans cette troisième année de guerre; nous comprenons que la victoire sera au pays qui pourra se sustenter et sustenter ses troupes au front. Nous apprécions le travail immense que les cultivateurs ont fait et lorsque nous leur demandons de ne pas amoindrir leurs efforts c'est qu'ils sont capables de rendre d'extraordinaires services au pays et à l'Empire à l'heure actuelle."

"Je fais appel, conclut M. Burrell, aux villes et villages qui jusqu'à présent n'ont pas encore senti la nécessité de diriger leurs efforts vers la production de matières alimentaires; tous ceux qui ont la santé peuvent rendre service; il n'y a pas de place pour un appui de demi-cœur ou pour des critiques qui ne sont pas méritées; il faut la coopération dans les circonstances auxquelles nous devons faire face. Le Service National et les municipalités s'intéressent au développement de l'Agriculture et nous espérons que tous, hommes et femmes prêteront leur appui au projet".

Les Américains dans les armées alliées

On estime à près de 50,000 les Américains qui combattent pour les Alliés dans la guerre actuelle. Déjà des centaines d'Américains ont donné leur vie pour la cause des Alliés et des centaines d'autres portent des marques permanentes des batailles auxquelles ils ont pris part. Naturellement le plus grand nombre sont dans les bataillons canadiens mais une assez grande proportion se trouvent parmi les bataillons anglais, français, australiens et africains, et dans les services d'état-major ou auxiliaires.

LES MARCHES

Prince Albert

BLE—	
No. 1 nord	157
No. 2 nord	15?
No. 3 nord	147
No. 4 nord	130
AVOINE	35 à 42
ORGE	50 à 75c.
FOIN la tonne	10.00
POMMES DE TERRE le minot	0.75
BEURRE, la livre	0.40
OEUFS, la douzaine	45c à 60c
BOEUF la livre	0.10½
PORC la livre	0.13½
MOUTON, la livre	0.18

Winnipeg

BLE—	
No. 1 nord	175¼
No. 2 nord	172¼
No. 3 nord	167¼
No. 4 nord	158¼
AVOINE—	
No. 2 C. W	58½
No. 3 C. W	56¾
No. 1 fourrage	56¼
ORGE—	
No. 3	97
No. 4	92
Fourrage	80
LIN—	
No. 1 N. W. C	253½
No. 2 W. C	250½

PETITES ANNONCES

TARIF—Un sou le mot par insertion. Quatre insertions pour le prix de trois. Minimum, 20 sous. Les chiffres et les signes comptent pour un mot chacun

TERRE A VENDRE—480 acres, tout cultivable, pas de perte, un mille du village de Montmartre. 230 acres prêts à semer. Bon puits avec engin. Bonne écurie et maison. Presque tout clôturé. Bon marché pour comptant, ou termes faciles avec un peu de comptant. Pour plus d'informations, écrire au Rév. J. A. Therriault, Montmartre, Sask.

TERRES A VENDRE.—Dix quarts de section à vendre, à conditions faciles, à Wild Rose, Shellbrook, Wingard, et dans le district de Prince-Albert, de trois à neuf milles de la ville. S'adresser à D. LACERTE, 13ème rue Ouest, Prince-Albert.

ECURIE DE LOUAGE A LOUER OU A VENDRE—Une écurie pouvant contenir 60 chevaux, avec cour, grenier à foin, etc. S'adresser à D. LACERTE, 13ème rue Ouest, Prince-Albert.

CENT TONNES DE FOIN A VENDRE—Cent tonnes de foin (mil) à vendre à bonnes conditions. S'adresser à D. LACERTE, 13ème rue Ouest, Prince-Albert, Sask.

MEDECIN CANADIEN-FRANÇAIS—On demande un médecin canadien-français, catholique, pour un district du nord de la province. S'adresser pour renseignements au PATRIOTE DE L'OUEST.

POSITION DEMANDEE.—Une institutrice possédant certificat français pour Québec, et certificat de 3ème classe pour Saskatchewan. Pourra commencer vers le 14 mars. S'adresser de suite à M. A. M. 2242 rue McIntyre, Régina, Sask.

ON DEMANDE—Pour l'école de Arborfield, un instituteur porteur d'un certificat de deuxième ou de troisième classe. De préférence une personne parlant l'anglais et le français. Devra entrer en fonctions le 1er mars. 51-4-c.

Foin et patates demandés

L'on désire plusieurs chars de patates et 200 tonnes de foin, soit de prairie "Red Top" ou autre qualité; aussi avoine au char. Informez-nous de ce que vous avez à disposer.

Compagnie Canadienne de Colonisation, Ltée, 1863, rue Cornwall
Régina, Sask.

TERRE A VENDRE—1 section à 2 milles du village de Wauchope. Complètement en culture. 300 acres en labour d'été. Bonne maison, bonne cave. Conditions faciles. Pour plus d'informations s'adresser à J. DELMAIRE, Casier 38, WAUCHOPE, Sask.

